

LE FORT DE CORMEILLES-EN-PARISIS

De sa construction à la Première Guerre Mondiale





**LE FORT DE CORMEILLES-EN-PARISIS, DE SA CONSTRUCTION A LA PREMIERE
GUERRE MONDIALE**

HISTOIRE ET ANALYSE ARCHITECTURALE

Etude réalisée par Emmanuelle PHILIPPE, conservatrice du patrimoine

*Sous la direction d'Arlette AUDUC, conservatrice en chef du patrimoine, chef du service
Patrimoines et Inventaire*

Photographies : Stéphane ASSELINE / Emmanuelle PHILIPPE

Région Île-de-France – Service Patrimoines et Inventaire – septembre 2014

Contexte de l'étude

Depuis 1997, le fort de Corneilles-en-Parisis (Val d'Oise) est la propriété de l'Agence des Espaces Verts (AEV) de la Région Île-de-France, qui en a confié la gestion à l'Association des Amis du Fort de Corneilles. Cette association s'est donné pour objectif de sauvegarder ce lieu chargé de mémoire et de le faire vivre, en y accueillant notamment des tournages cinématographiques et des compagnies théâtrales.

Cet ouvrage militaire se trouve au cœur d'un élément majeur de la ceinture verte de l'Île-de-France, le domaine régional des Buttes du Parisis, qui comprend 621 hectares de terrains situés à cheval sur les communes de Corneilles-en-Parisis, Franconville, Montigny-lès-Corneilles, Argenteuil et Sannois. Il est, lui aussi, la propriété, depuis 1984, de l'Agence des Espaces Verts (AEV), qui organise peu à peu la valorisation de ce site grâce à des reboisements et à l'aménagement de circulations douces (piétons, cyclistes, cavaliers) et de dispositifs pour l'accueil du public.

Dans le cadre des commémorations organisées pour le centenaire de la Grande Guerre (2014-2020), la Région Île-de-France, au titre de l'action menée sur la compétence relative aux Patrimoines et à l'Inventaire, a été sollicitée pour s'associer à un projet d'étude sur le Camp retranché de Paris.

Entre août 1914 et septembre 1915, plus de 350 kilomètres de structures et d'aménagements militaires (tranchées défensives, réseaux de fils de fer, boyaux de communication, abris et positions de tir) ont été réalisés sur l'ensemble du territoire régional, pour assurer la protection de la capitale. 30 % seulement en sont conservés, essentiellement dans les forêts franciliennes.

Le travail de prospection conduit par l'Office National des Forêts (ONF) a révélé que d'importants vestiges de ce Camp retranché étaient présents dans les forêts régionales, particulièrement celles des Buttes du Parisis (Val d'Oise) et de Ferrières (Seine-et-Marne).

Un comité de réflexion a donc été créé à l'échelle régionale, d'abord à l'initiative de Joseph Zimet, Directeur de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine au Ministère de la Défense et de l'ONF, pour réfléchir à la mise en valeur de ce Camp retranché largement méconnu, car peu étudié jusqu'aux prospections récentes des archéologues de l'ONF en forêt de Sénart¹.

Au sein de la Région, une collaboration s'est engagée entre la Direction de la Culture (service Patrimoines et Inventaire) et l'AEV. Elle a abouti à un projet d'étude et de valorisation, qui a été labellisé par la Mission du Centenaire.

¹ A ce sujet, voir : GAUVRY, Yoann (dir.). *Sénart, forêt retranchée. Mémoires et traces de la Grande Guerre*. Paris : Office National des Forêts, 2008, 54 p.

Ce projet se déclinera en trois temps forts, de 2014 à 2016 :

- La tenue, les 9 et 10 octobre 2014, dans l'hémicycle régional, d'un colloque pluridisciplinaire sur le Camp retranché de Paris. Organisé sous la présidence d'un comité scientifique dirigé par M. Jean-Jacques BECKER, professeur émérite de l'Université de Paris X, cette manifestation aura lieu en partenariat avec le Musée de l'Armée, le Ministère de la Défense et l'Office National des Forêts.
- L'étude par le service Patrimoines et Inventaire, conjointement avec l'Agence des Espaces Verts (AEV), de deux éléments du Camp retranché choisis pour leur forte valeur mémorielle et patrimoniale : le fort de Cormeilles-en-Parisis (Val d'Oise) et les structures du Camp retranché mises au jour dans la forêt régionale de Ferrières (Seine-et-Marne), à proximité de la commune de Roissy-en-Brie.
- La valorisation de cette étude, sous des formes qui restent à déterminer : publication, circuit d'interprétation des vestiges de la forêt régionale de Ferrières...et une exposition sur le Camp retranché de Paris, déjà programmée pour 2016 au fort de Cormeilles-en-Parisis.

C'est dans ce contexte que se replace la présente étude, qui vise à approfondir l'histoire du fort de Cormeilles et surtout à éclaircir son rôle dans le Camp retranché de Paris, durant la Première Guerre Mondiale.

Remerciements

Tous nos remerciements vont :

- *A Éric Goulouzelle, directeur général adjoint de l'Agence des Espaces Verts (AEV) de la Région Île-de-France pour avoir initié ce partenariat entre nos deux services,*
- *A l'Association des Amis du Fort de Corneilles-en-Parisis pour nous avoir ouvert les portes de ce lieu chargé de mémoire,*
- *Au général André Bourachot pour ses précieux conseils,*
- *Et à Antoine Le Bas, conservateur en chef du patrimoine, pour ses encouragements répétés.*

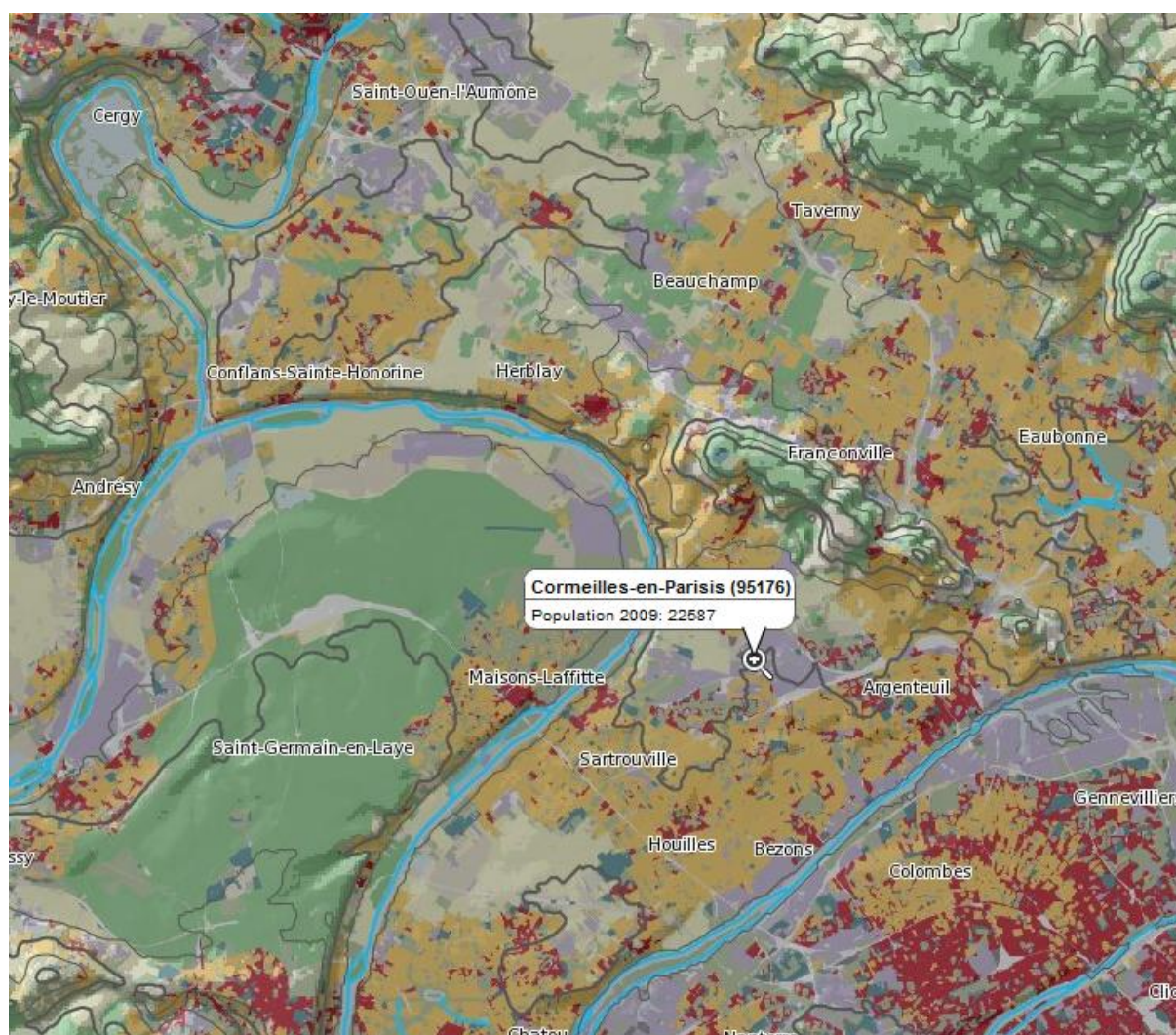
SOMMAIRE

1.	LA COMMUNE DE CORMEILLES-EN-PARISIS AVANT LA CONSTRUCTION DU FORT	6
1.1.	LE SITE DE CORMEILLES, entre la Seine et les buttes du Parisis	6
1.2.	« La vigne et le plâtre », BREVE HISTOIRE DE LA COMMUNE DE CORMEILLES-EN-PARISIS JUSQU'A LA CONSTRUCTION DU FORT	9
1.3.	Sur la « Montagne » : LA BUTTE DE CORMEILLES AVANT LA CONSTRUCTION DU FORT	12
2.	LA CONSTRUCTION DU FORT DE CORMEILLES-EN-PARISIS	16
2.1.	LE PROGRAMME SERE DE RIVIERES ET LA DEFENSE DE LA PLACE DE PARIS	16
2.2.	LE FORT DE CORMEILLES DANS LA CHEFFERIE DE SAINT-DENIS	18
2.3.	L'ACQUISITION DES TERRAINS	21
2.4.	L'ADJUDICATION DES TRAVAUX ET LE CHANTIER	23
2.5.	L'ARMEMENT DE LA PLACE	26
2.6.	LA « RECEPTION » DU FORT : un « nouveau Mont-Valérien » ?	28
3.	LE FORT DE CORMEILLES, DE SON ACHEVEMENT A LA PREMIERE GUERRE MONDIALE.....	30
3.1.	VERS UN SPLENDEIDE ISOLEMENT ? Le fort et la ville de Cormeilles à la fin du XIX ^e siècle.....	30
3.2.	LA « CRISE DE L'OBUS-TORPILLE » ET SES CONSEQUENCES : un fort rapidement dépassé.....	34
3.3.	LE FORT DE CORMEILLES ET L'EVOLUTION DES CONCEPTS DE DEFENSE DE PARIS : une modernisation impossible ?	37
4.	LE FORT DE CORMEILLES DANS LE CAMP RETRANCHE DE PARIS, DURANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE	40
4.1.	LES OPERATIONS DE MISE EN ETAT DE DEFENSE DU CAMP RETRANCHE AUTOUR DU FORT DE CORMEILLES.....	41
4.2.	LA VIE QUOTIDIENNE DU FORT DE CORMEILLES D'OCTOBRE 1914 à OCTOBRE 1915 : « le désert des Tartares » ?	44
4.3.	LE ROLE DU FORT DE CORMEILLES DANS LA DEFENSE CONTRE L'AVIATION DE GUERRE	46
	CONCLUSION	50
5.	ANALYSE ARCHITECTURALE DU FORT	51
5.1.	LE SITE	51
5.2.	LE PLAN	53
5.3.	LES ELEVATIONS.....	56
	SOURCES.....	77
	BIBLIOGRAPHIE	78

1. LA COMMUNE DE CORMEILLES-EN-PARISIS AVANT LA CONSTRUCTION DU FORT

1.1. LE SITE DE CORMEILLES, entre la Seine et les buttes du Parisis

Située au nord-ouest de Paris, dans le département du Val d'Oise, la commune de Cormeilles-en-Parisis s'étend sur la rive droite de la Seine, de l'autre côté de la boucle que décrit le fleuve pour englober la forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye. Elle se développe sur le flanc d'un coteau pentu, dont le versant sud-est descend vers la Seine et la plaine d'Argenteuil, tandis que le versant nord-ouest, plus abrupt, rencontre l'un des chaînons majeurs de la ceinture verte de l'Île-de-France : les buttes du Parisis.



Carte de situation de la ville de Cormeilles-en-Parisis, entre le méandre de la Seine englobant la forêt de Saint-Germain-en-Laye et les buttes du Parisis, qui forment, au nord, un chapelet de reliefs boisés limité par la commune voisine de Franconville. ©Visiau, IAU îdF.

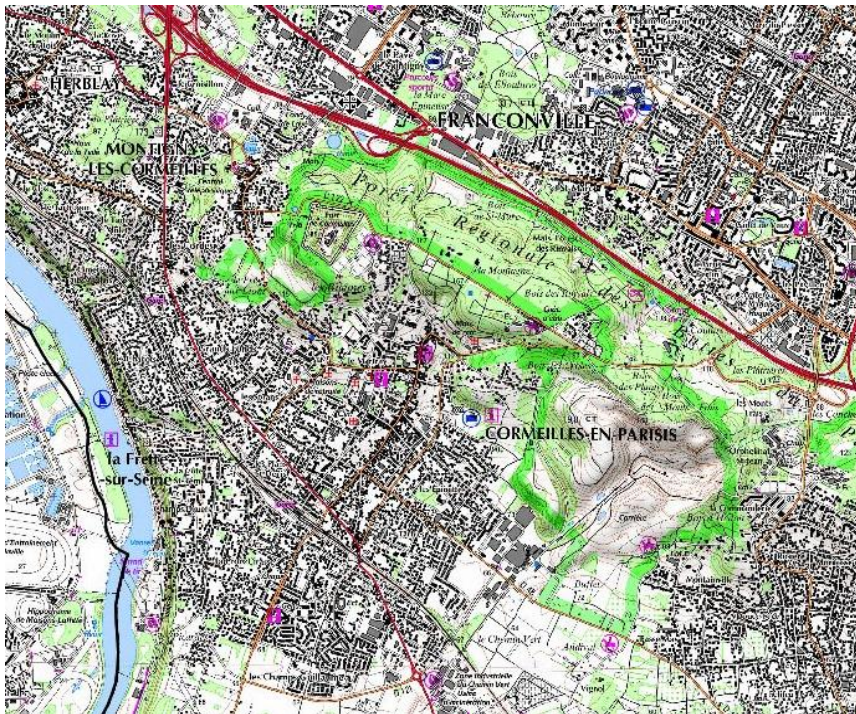
Alignées selon un axe nord-ouest / sud-est, ces buttes du Parisis sont au nombre de quatre : buttes de Sannois, des Châtaigniers, d'Orgemont et de Cormeilles.

Culminant à près de 170 mètres dans une zone très densément urbanisée, à mi-chemin entre Paris et la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, leur position dominante en fait de véritables belvédères, offrant des vues exceptionnelles sur la capitale et l'ouest de l'agglomération parisienne.



Vue sur Paris et le quartier de la Défense depuis la butte des Châtaigniers. ©Photo Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France, 2013.

C'est à l'extrémité occidentale de ce massif que se trouve son point le plus élevé : la butte de Cormeilles, qui s'étend sur 8 km environ et 2 km de large, entre Montigny-lès-Cormeilles et Sannois. Elle surplombe la commune de Cormeilles-en-Parisis, dont elle a conditionné l'essor, en formant, au nord, une barrière naturelle à son développement, renforcée par la présence de bois et par la coupure instaurée par l'autoroute A 15.



Carte IGN 1/25 000 de la commune de Cormeilles-en-Parisis. Elle apparaît circonscrite entre, au nord, la bande rouge de l'autoroute A 15 et l'éperon de la butte, et, au sud, la Seine, à laquelle seule une infime portion de son territoire possède un accès direct.

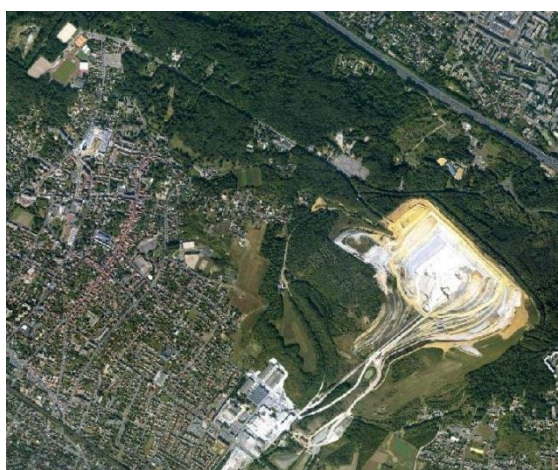
©Visiau, IAU îdF.

La structure géologique du sous-sol de Cormeilles-en-Parisis révèle la présence de nombreuses strates, disposées à peu près horizontalement depuis le sommet de la butte jusqu'aux rives de la Seine : débris de meulières de Montmorency, puis sables de Fontainebleau recouvrant des marnes, avant d'atteindre les lits de calcaire qui bordent le fleuve. Entre ces différentes formations vient s'intercaler, à mi-pente, une impressionnante couche de gypse, qui atteint dix-sept mètres. Cette pierre à plâtre a été exploitée précocement à Cormeilles, sans doute dès l'époque gallo-romaine². La trace de cette activité ancienne perdure dans le nom de certains lieux-dits, ainsi qu'en témoigne le cadastre napoléonien de la commune, dressé en 1820.



Extrait du cadastre napoléonien de la commune de Cormeilles-en-Parisis (1820), section B dite « des Plâtrières ». ©Archives départementales du Val d'Oise.

Cette industrie continue de marquer le paysage de Cormeilles-en-Parisis : la carrière de gypse à ciel ouvert des établissements Lambert, ouverte en 1832 et aujourd'hui gérée par l'entreprise Placoplatre, occupe encore 120 hectares du versant sud de la butte de Cormeilles. Son front de taille spectaculaire y constitue une échancrure béante.



Photographie aérienne de la carrière de Cormeilles-en-Parisis ©Visiau, IAU îdF, 2008.

² BERTHIEU R., DUCOEUR G., HERBET O., POUPON C., RENAUX D. *Histoire de Cormeilles-en-Parisis*, publiée en collaboration avec l'association du « Vieux Cormeilles ». Paris : Agence régionale d'édition pour les municipalités, 1982, 271 p.



La carrière de gypse de Cormeilles-en-Parisis (Photo Vincent Farion / ©Musée du Plâtre, 2003).

1.2. « La vigne et le plâtre », BREVE HISTOIRE DE LA COMMUNE DE CORMEILLES-EN-PARISIS JUSQU'A LA CONSTRUCTION DU FORT

L'occupation de Cormeilles est attestée dès le Néolithique, puis à l'époque gallo-romaine, date à laquelle remontent quelques sépultures découvertes en différents endroits de la commune. Le nom de Cormeilles aurait pour origine le « *cormier* » ou sorbier domestique, un arbre cultivé pour ses fruits. Cette étymologie s'accorde avec la première mention écrite, en 697, d'un lieu appelé Cormeilles, dans une charte royale de Childebert III notifiant la cession à l'abbaye d'Argenteuil de la forêt de *Cormoletus*, probablement ainsi dénommée parce que le cormier en constituait la principale espèce. Moins d'un siècle et demi plus tard, en 832, le nom de Cormeilles apparaît dans une charte de l'abbé de Saint-Denis, Hilduin. La seigneurie de Cormeilles est alors placée sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Denis, situation qui perdurera jusqu'à la Révolution. Le bourg se développe peu à peu autour de l'église Saint-Martin, édifiée au XII^e siècle, et d'une activité, la viticulture. Grâce à la proximité de la Seine et au transport fluvial, ses productions sont facilement exportées vers la Normandie et le marché de Rouen. Au début du XV^e siècle, Cormeilles compte environ 140 feux (ou foyers) et adopte la physionomie d'un village-rue, implanté le long de la voie principale passant devant l'église (l'actuelle rue Gabriel Péri) et bientôt abrité derrière ses remparts, qu'en 1577 le roi Henri III autorise les habitants à reconstruire.

Au milieu du XVIII^e siècle, d'après la description qu'en livre l'abbé Lebœuf, le bourg de Cormeilles, « sur sa petite éminence », est « entouré de vignes ; tout en est plein du côté de Sartrouville comme du côté d'Argenteuil »⁴. La paroisse englobe encore le hameau de La Frette et la pente sud de la butte du côté de Franconville – deux secteurs dont elle sera amputée en 1791. Cormeilles reste toutefois à l'écart des grands axes de circulation, et en particulier de la route royale de Paris à Rouen par Saint-Denis et Pontoise (actuelle RN 14). L'Atlas de Trudaine (1745-1780) montre que le tracé de cette dernière évitait le village : elle traversait, au nord de son territoire, le bois de Saint-Marc, avant de filer en ligne droite dans la direction de Pierrelaye, en laissant à l'écart Montigny et Herblay. Pour se rendre à la capitale, il fallait donc franchir la butte de Cormeilles et descendre sur Franconville.



Atlas de Trudaine pour la Généralité de Paris, département de Versailles, route haute de Paris à Rouen par Saint-Denis et Pontoise (1765-1780). ©Archives nationales, base de données Archim.

Ce relatif enclavement cesse en 1828. Cette année-là, en effet, s'achève la construction d'une nouvelle voie menant de Paris à Pontoise par le pont de Bezons et desservant la commune : l'actuelle route départementale 392. Elle vient se raccorder à Cormeilles au lieu-dit des Guibertins, avant de gagner la patte d'oie d'Herblay, Pontoise, puis de se diriger vers le Beauvaisis et la Normandie. Elle apparaît sur la carte d'Etat-major (1820-1866).

⁴ LEBŒUF, Jean. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. Paris : A. Durand, 1863-1870, tome 2, p. 50.



Ci-contre, la carte d'Etat-major (1820-1866) montrant, au milieu du XIX^e siècle, le tracé de la nouvelle route de Paris à Pontoise (en blanc, au bas du bourg de Cormeilles). Elle suit la Seine, puis gravit le coteau vers Montigny-lès-Cormeilles et la patte d'oie d'Herblay, où elle croise la route royale de Paris à Rouen. ©Visiau, IAU îdF.

Grâce à cette nouvelle route, le village de Cormeilles, qui se réduit à quelques îlots de maisons s'étirant le long de la sinueuse rue de l'église, commence à s'étendre en direction des rives de la Seine. La carte d'Etat-major enregistre d'autres mutations. Sur les pentes du coteau, où l'on observe la présence de très nombreuses parcelles de petite taille, en lanières, règne la vigne, qui, en 1821, occupe encore 291 hectares. Dans la plaine, elle cède le pas à des terres plus vastes, qui sont consacrées à la culture céréalière, à la pomme de terre et au fourrage. Bien que pratiquée dès le Moyen Âge⁵, et probablement bien avant, l'extraction du gypse ne constitue encore qu'un travail d'appoint pour les vignerons et les paysans, en marge d'une agriculture largement prédominante.

Cette situation évolue à partir du milieu du XIX^e siècle. En 1832, Pierre-Etienne Lambert, aubergiste et cultivateur au hameau du Petit-Cormeilles, sur la nouvelle route de Paris à Pontoise, achète le droit d'exploiter le gypse se trouvant sous une parcelle sise au lieu-dit des Plâtrières, à l'est de la commune⁶. La pierre à plâtre est alors extraite de deux façons différentes, à ciel ouvert ou en souterrain, par « fortage ». A la mort de Pierre-Etienne Lambert, en 1836, sa famille continue d'acquérir à un rythme soutenu des terrains destinés à cette lucrative activité : sa marche vers l'industrialisation est en route. En 1843, Charles-Jules Lambert, fils de Pierre-Etienne, rachète deux autres carrières de Cormeilles, propriétés de plâtriers concurrents, les Largillier et les Nagel. En 1868, il absorbe l'entreprise Gillet⁷. A la veille de la construction du fort, près d'une soixantaine d'ouvriers travaillent ainsi à l'extraction du gypse et logent dans la ferme-auberge des Lambert, au Petit-Cormeilles.

⁵ Le terrier de 1518 signale déjà neuf propriétaires de plâtrières sur le territoire de Cormeilles, notamment aux lieux-dits des Quinze Cornets, des Glaises et au Mont Villiers. A ce sujet, voir BERTHIEU R., DUCOEUR G., HERBET O., POUPON C., RENAUXC D. *Histoire de Cormeilles-en-Parisis*, publiée en collaboration avec l'association du « Vieux Cormeilles ». Paris : Agence régionale d'édition pour les municipalités, 1982, 271 p.

⁶ HANTRAYE, Jacques. « La famille Lambert de Cormeilles-en-Parisis : de la culture de la vigne à l'industrie du plâtre », *La lettre blanche* n° 28, Cormeilles-en-Parisis / Musée du Plâtre, 2007, p. 9-10.

⁷ Id., « La famille Lambert de Cormeilles-en-Parisis : de la culture de la vigne à l'industrie du plâtre », *La lettre blanche* n° 29, Cormeilles-en-Parisis / Musée du Plâtre, 2008, p. 9-11.



A gauche, les carrières à plâtre sur la carte d'Etat-major (1820-1866). A droite, une carte postale de « l'ancienne carrière » au début du XX^e siècle (©Delcampe.net) : à cette époque, les établissements Lambert se sont déjà déplacés plus au sud de la commune, après épuisement du premier gisement.

1.3. Sur la « Montagne » : LA BUTTE DE CORMEILLES AVANT LA CONSTRUCTION DU FORT

En l'absence de documents visuels, il est difficile de se figurer à quoi ressemblait la butte de Cormeilles avant la construction du fort qui en modifia définitivement l'aspect. Les cartes anciennes permettent néanmoins de s'en faire une idée partielle.



La carte de l'abbé Delagrive (1740) montre qu'au milieu du XVIII^e siècle, le sommet de la butte de Cormeilles était couvert par une vaste friche ou jachère. Ses pentes sud (du côté de la Seine et de la plaine d'Argenteuil) et nord (du côté de Franconville) étaient essentiellement consacrées à la vigne et aux vergers. Les bois se réduisaient à de petits massifs isolés, sur le haut des versants.

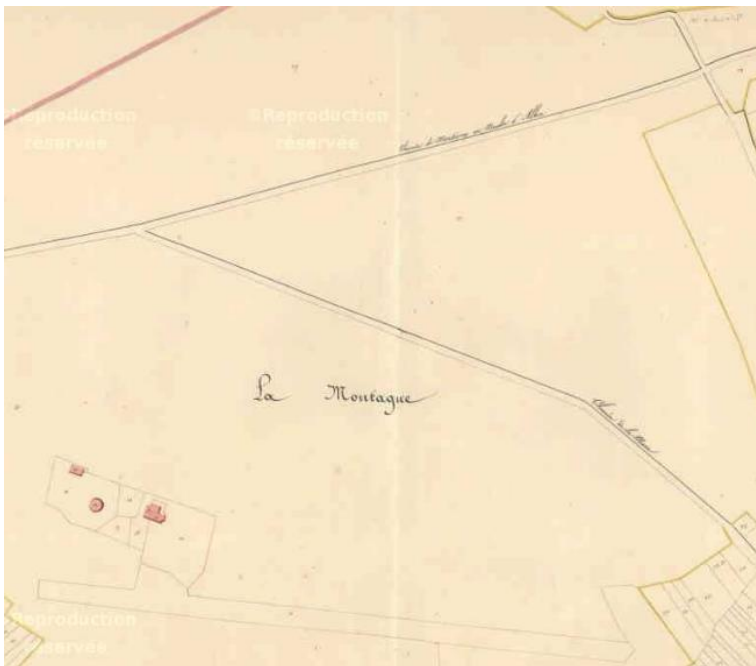


Le secteur où se trouve aujourd'hui le fort, au nord-ouest du bourg, avait été largement déboisé depuis le Moyen Âge.



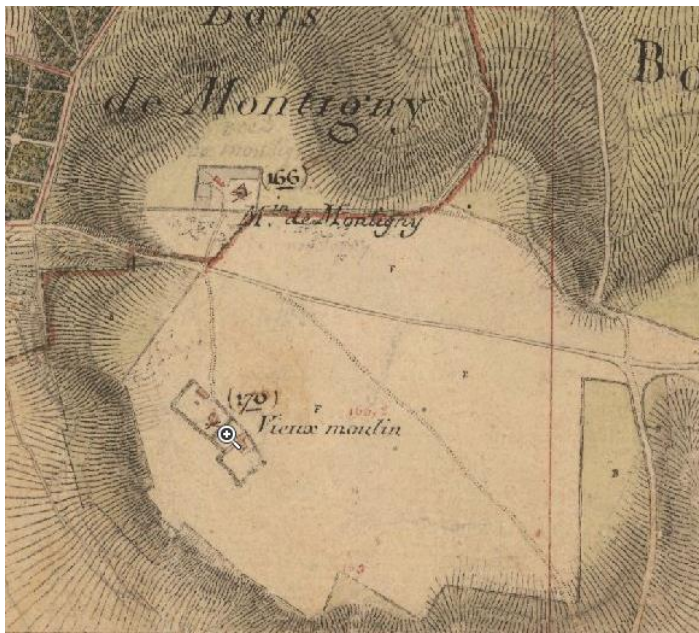
La carte des Chasses du Roi, établie vers 1765, indique que cette zone était occupée par une végétation rase. Cette lande servait probablement de pâture aux moutons et seuls deux moulins à vent s'y dressaient. Elle était sillonnée de chemins, qui aboutissaient tous, une fois la butte et les bois franchis, à la route royale de Paris à Rouen par Pontoise.

©Visiau, IAU îdF.



Le fort fut édifié au lieu-dit de « La Montagne », toponyme fréquemment utilisé en Île-de-France pour désigner cette forme de relief.

Il n'y avait plus là, en 1820, d'après le cadastre napoléonien, que les bâtiments (en rose) d'un seul moulin à vent, l'autre ayant déjà disparu.



Ce dernier moulin à vent fut, à son tour, progressivement abandonné au cours du XIX^e siècle.

La carte d'Etat-major le qualifie en effet de « vieux moulin ».

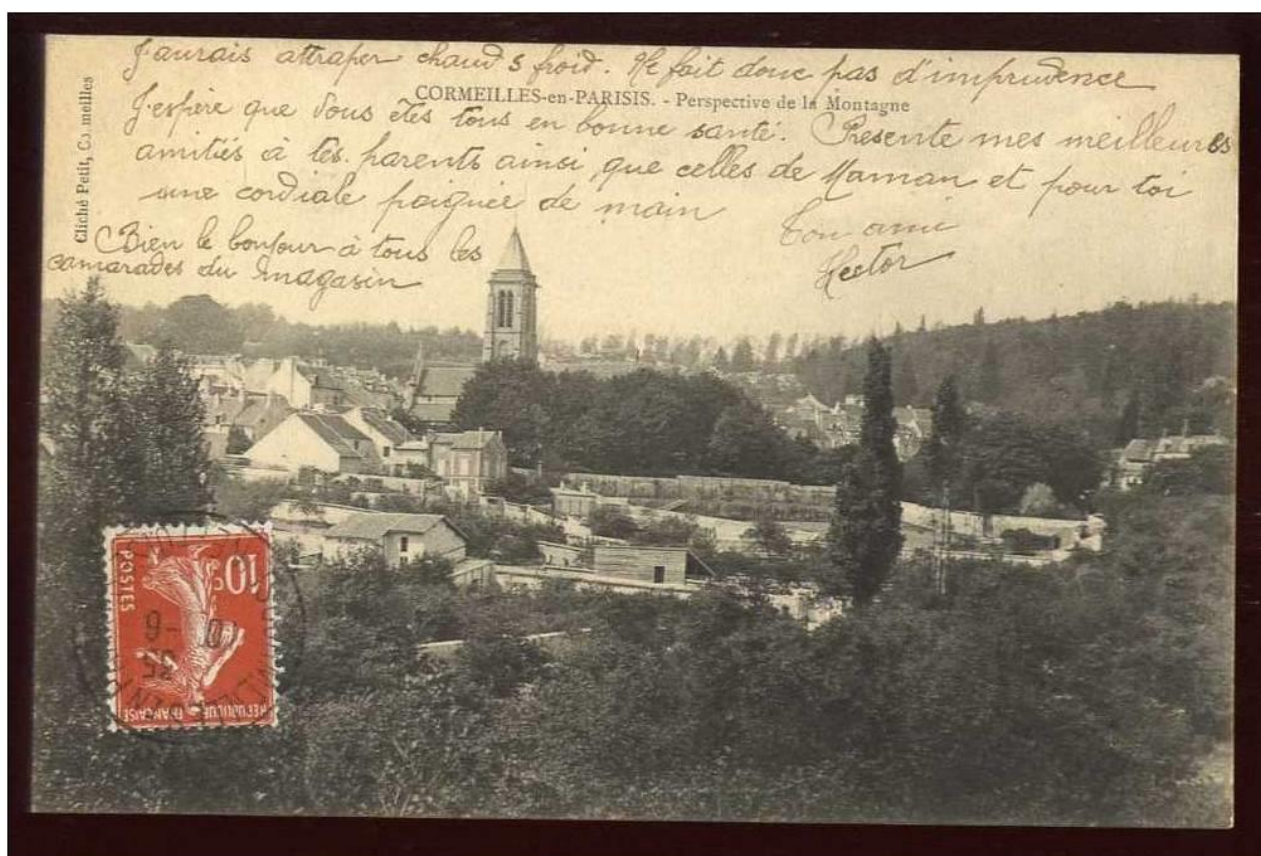


Sur les versants ondulés de la butte, qui cernent de toute part l'actuel terrain du fort, on discerne sur la carte d'Etat-major des entailles profondes, résultant de l'érosion, mais aussi de l'exploitation des ressources du sol.

Un lieu-dit des Tuileries apparaît sous le moulin désaffecté, sur la route de Montigny. C'était là que se trouvait la tuilerie Fortier, au milieu du XIX^e siècle.

De l'analyse attentive de ces cartes découle une constatation : avant la construction du fort, **la butte de Cormeilles était un espace déboisé de longue date et ouvert sur la commune**. Il s'agissait d'une lande que les habitants traversaient pour se rendre à Paris par la route royale sise au nord, mais aussi d'un lieu riche en ressources, où se côtoyaient des moulins à vent, de vastes pâtures et des chemins vicinaux. Sous ses premiers contreforts et à la frontière avec la ville voisine de Montigny, travaillaient à plein régime les fours de la tuilerie de Cormeilles, détenue par la famille Fortier⁸.

⁸ FARION, Vincent. « La tuilerie de Cormeilles et la briqueterie Lambert », *La lettre blanche* n° 17, Cormeilles-en-Parisis / Musée du Plâtre, 2003, p. 10-12.



Jipsian

www.delcampe.net

Carte postale de la ville de Cormeilles-en-Parisis : perspective depuis la Montagne, au début du XX^e siècle. (@Delcampe.net)

Avant d'être décrété stratégique, le secteur de La Montagne contribuait donc à la prospérité de Cormeilles. La décision d'y bâtir un ouvrage militaire eut donc un grand retentissement auprès de ses habitants⁹. Le 22 mars 1874, le conseil municipal de Cormeilles-en-Parisis se réunit en séance extraordinaire pour statuer sur le sort des terrains demandés par le service du Génie pour l'implantation du fort. Il délègue immédiatement à son maire des pouvoirs étendus pour traiter avec l'Etat.

⁹ AD 95, R4 (acquisitions de terrains, expropriations), extrait du registre des délibérations municipales, séance extraordinaire du 22 mars 1874.

2. LA CONSTRUCTION DU FORT DE CORMEILLES-EN-PARISIS

2.1. LE PROGRAMME SERÉ DE RIVIÈRES ET LA DÉFENSE DE LA PLACE DE PARIS

Le système Séré de Rivières, du nom du général qui en fut à la fois le promoteur et, durant un premier temps, le réalisateur en tant que directeur du Service du Génie, est aujourd'hui bien connu grâce à une abondante bibliographie. Parmi les nombreux ouvrages de référence qui lui sont consacrés figurent, au premier rang, les actes du colloque sur Séré de Rivières organisé par l'association Vauban en 1995¹⁰, l'indispensable synthèse de Philippe Truttmann, *La Barrière de Fer*, parue en 2000¹¹, les études majeures de Guy Le Halle¹² et un inventaire très complet des fortifications de l'Île-de-France, conduit en 1993 par Martin Barros¹³.

Les lois qui décrètent la modernisation des fortifications de la France sont votées en 1874 mais l'entreprise, de longue haleine, ne s'achève qu'une décennie plus tard. Elle est dictée à la fois par l'évolution de l'artillerie¹⁴ et par la terrible défaite de 1871, qui en amputant le territoire national de l'Alsace-Lorraine, rend nécessaire un nouveau système de défense de son front oriental, plus exposé que jamais car proche de l'Allemagne. Dans le même temps s'opère une réorganisation militaire particulièrement spectaculaire : dès le 24 août 1871, la Garde Nationale, de valeur inégale et trop impliquée dans les désordres de la Commune, est supprimée. L'armée de métier est remplacée par une armée de conscription nationale, instaurée par la loi du 27 juillet 1872 et fondée sur le service militaire obligatoire et personnel de tous les citoyens. Ainsi augmentée de nouveaux effectifs, cette armée est réorganisée par la loi du 13 mars 1875 en dix-huit corps correspondant à autant de régions territoriales, afin d'être mobilisée plus rapidement. Un gros effort est consenti pour la doter d'un matériel d'artillerie plus performant, à tube en acier et chargement par la culasse (système de Bange, généralisé à partir de 1877) et, pour l'infanterie, de fusils à cartouche métallique (modèle Gras, adopté en 1874).

Mais dans l'attente de l'entrée en vigueur de ces mesures, et pour permettre à l'armée convalescente de se reconstituer à l'abri d'une barrière solide, la défense des frontières doit être repensée et le gouvernement de Thiers se tourne de nouveau vers la fortification pour garantir à court terme l'intégrité du territoire. Un Comité de Défense, créé le 28 juillet 1872, est chargé d'élaborer un nouveau programme de fortifications couvrant l'ensemble des frontières, en s'appuyant sur les rapports établis par les inspecteurs du Génie. Les préconisations retenues consacrent le patient travail du secrétaire du Comité, le général Séré de Rivières (1815-1895), qui, le 1^{er} février 1874, est nommé à la tête du Service du Génie, au Ministère de la Guerre. Ainsi devenu le gestionnaire attentif des crédits alloués à la réalisation du programme, il impose peu à peu ses idées en faveur d'un système défensif s'étendant « de Calais à Nice, en arrière de cette frontière et jusqu'à Paris » et « tenant compte des conditions de la

¹⁰ *Actes du colloque Séré de Rivières*. Epinal, 14-15-16 septembre 1995. Organisé par l'Association Vauban, Musée des Plans et Reliefs, Hôtel des Invalides, Paris. Paris : Association Vauban, 1999, 398 p.

¹¹ TRUTTMANN, Philippe. *La barrière de fer. L'architecture des forts du général Séré de Rivières (1872-1914)*. Thionville : Gérard Klopp éditeur, 2000, 542 p.

¹² LE HALLE, Guy. *Le système Séré de Rivières ou le témoignage des pierres*. Louviers : Ysec éditions, 2001, 223 p.

¹³ Association Vauban – IAURIF. *Les fortifications en Île-de-France, 1792-1944*. Etude réalisée par Martin Barros, doctorant en histoire à Paris I, sous la direction scientifique de Jean-François Pernot. Paris : IAURIF, 1993, 209 p.

¹⁴ A partir de 1858, la crise de l'artillerie rayée avait enlevé beaucoup de leur capacité défensive aux places fortes en raison de l'augmentation de la portée, de la précision et de la puissance des nouveaux obus cylindro-ogivaux.

guerre moderne, des effectifs mis en ligne, de l'importance des chemins de fer et des progrès de l'artillerie »¹⁵.

Dans ce schéma inédit, le fort n'est plus conçu comme un obstacle infranchissable, mais plutôt comme un élément autour duquel s'articulent les manœuvres des troupes, destinées à la fois à lutter contre l'assaillant, mais aussi à lui interdire tout accès aux moyens de communication – et en particulier aux chemins de fer indispensables à l'acheminement des soldats et des équipements. Sur la frontière de l'Est, de Verdun à Toul et d'Épinal à Belfort, les espaces interstitiels entre les citadelles de Vauban sont comblés par un « rideau défensif » constitué de « forts détachés », prévus pour ralentir et canaliser l'offensive ennemie. Une seconde ligne matérialisée par la Somme et les falaises de Champagne, s'appuyant sur les places fortes d'Amiens, La Fère, Laon, Soissons et Reims, permet de contrôler les voies classiques d'invasion vers Paris, par les trouées de l'Oise, de la Seine et de l'Aisne. Quant à la capitale, véritable pivot stratégique entre les chemins de fer de l'Est et ceux du Nord, elle est organisée, comme en 1830-1840, en un vaste camp retranché, grâce à l'adjonction d'une seconde ceinture de forts.

La loi du 17 juillet 1874 fixe le calendrier et le cadre financier (une enveloppe de 400 millions de francs) pour l'exécution de ce système défensif et des ouvrages militaires afférents. Mais à cette date, les travaux ont déjà débuté à Paris, qui fait l'objet d'une loi spéciale, le 29 mars. Le souvenir des deux sièges de la capitale est encore dans toutes les mémoires et il faut agir vite. Personne ne conteste la nécessité de contrôler, grâce à de nouveaux forts, les hauteurs de l'agglomération pour la mettre à l'abri d'un bombardement, mais les débats portent sur la distance à laquelle les bâtir. C'est finalement le « système étendu » défendu par Séré de Rivières qui est privilégié, pour former un périmètre de 126 kilomètres autour de Paris, englobant, au sud, le camp de Satory et le plateau de Saclay.

Tactiquement, et au lieu d'être alignés comme ceux de 1840, les forts de cette seconde ceinture sont répartis en trois positions géographiques - Nord, Est et Sud-Ouest - établies à une douzaine de kilomètres de l'enceinte. Ils sont implantés sur les buttes et les crêtes dominant Paris et la plaine de l'Île-de-France, afin de bloquer l'assiégeant au pied des collines et de l'empêcher de voir le camp retranché. Entre les trois groupements subsistent certes des trouées, mais elles sont barrées par des obstacles naturels décourageant toute progression (méandre de la Seine, ruisseaux, forêt) et fermées en fond par les forts de la première couronne et leurs feux croisés.

Progressivement mis en service entre 1877 et 1883, avec huit gares dites « militaires » à cause de leurs quais allongés autorisant un débarquement rapide des troupes, le chemin de fer de la Grande Ceinture vient compléter le système de défense de Paris. Faisant le tour de la capitale et passant juste en arrière des forts, il permet leur ravitaillement, relie les camps de Vincennes et de Satory avec les lignes ferroviaires de province et facilite le déplacement des armées et leur évacuation hors de la place. Pour battre les intervalles entre les positions sont réalisées des batteries et des redoutes, en complément des forts. Tous ces ouvrages sont distants de deux à sept kilomètres, afin de se prêter un soutien mutuel en cas d'attaque. A son achèvement, la conception d'ensemble de ce système paraît si parfaite qu'Eugène Ténoc affirme en 1880 : « *Non, Paris ne peut plus être investi* »¹⁶.

¹⁵ Association Vauban – IAURIF. *Les fortifications en Île-de-France, 1792-1944*, Paris : IAURIF, 1993, p. 99.

¹⁶ TENOT, Eugène. *Paris et ses fortifications : les nouvelles défenses de la France, 1870-1880*. Paris : éditions Germer-Baillière et Cie, 1880.



Carte des environs de Paris avec ses forts, 1880. ©Archives départementales du Val d'Oise.

2.2. LE FORT DE CORMEILLES DANS LA CHEFFERIE DE SAINT-DENIS

Dans le secteur Nord, dit « chefferie de Saint-Denis », six forts sont édifiés, à Cormeilles, Montlignon, Domont, Montmorency, Ecoen et Stains, assistés de batteries et de redoutes complémentaires. Des registres, plans et planches en couleurs, conservés au Service Historique de la Défense de Vincennes dans les fonds du Génie (série V), existent pour certains de ces ouvrages, mais les archives relatant les travaux eux-mêmes n'ont jamais été versées par les directions du Génie de Versailles et de Paris. Aussi ne disposons-nous aujourd'hui que de témoignages incomplets sur la manière dont se déroulèrent les chantiers.

Le 29 mars 1874, l'Assemblée nationale adopte la loi relative aux nouveaux forts à construire autour de Paris. Elle déclare d'utilité publique les travaux à entreprendre et y affecte la somme de soixante millions, avec l'ouverture immédiate, pour l'année 1874, d'un crédit de sept millions pour l'exécution des ouvrages de première urgence. Le fort de Cormeilles est classé dans cette catégorie¹⁷. Il est d'ailleurs le premier à être édifié dans la « chefferie de Saint-Denis ».

¹⁷ AD 95, R1, Loi relative aux nouveaux forts à construire autour de Paris, 27 mars 1874.



Extrait du Journal officiel de la République française du 29 mars 1874 : loi relative aux nouveaux forts à construire autour de Paris.

©Archives départementales du Val d'Oise.

Le secteur Nord détient en effet un rôle stratégique déterminant. Particulièrement éprouvé durant le siège de Paris en 1870-1871 (le fort de La Briche à Saint-Denis, aux confins d'Épinay, a été la cible de près de 4000 obus), il doit être renforcé, en particulier pour le contrôle de la vallée de Montmorency. Considéré comme prioritaire, le fort de Cormeilles est destiné à en protéger l'accès et à interdire la route de Paris à Rouen. Au sud, il permet la surveillance du débouché de la forêt de Saint-Germain-en-Laye et garantit la « fermeture » de la presqu'île d'Argenteuil, zone de cultures maraîchères indispensable dans le cas d'un nouveau siège. Son emplacement défend les quatre voies ferrées allant de Paris à Poissy, Conflans-Sainte-Honorine, Pontoise et l'Isle Adam. Les Prussiens avaient d'ailleurs utilisé la butte de Cormeilles comme observatoire et position d'artillerie en 1870.

L'ordre d'étudier l'implantation du fort de Cormeilles est donc délivré le même jour que l'adoption de la loi, le 29 mars 1874. Les archives ne fournissent aucune information sur les relevés de terrain, ni sur les agents du Génie mis à contribution pour reconnaître le site et dresser les plans de l'ouvrage. Son projet est toutefois approuvé très rapidement par le Ministère de la Guerre, dès le 2 mai 1874¹⁸.

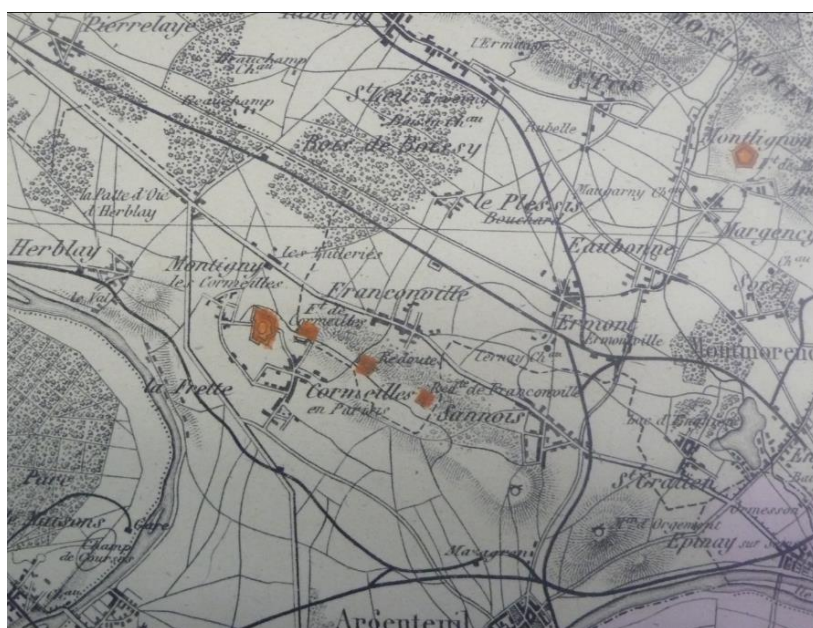
Le fort le plus proche, Montlignon, bâti à cheval sur la commune éponyme et la ville d'Andilly, devant être érigé à une quinzaine de kilomètres environ de Cormeilles, le Génie se trouve dans l'un des cas abordés par le *Rapport sur l'organisation des nouveaux ouvrages de défense* (9 mai 1874) : « il arrivera donc quelquefois que deux forts voisins ne pourront qu'imparfaitement se défendre par leurs feux réciproques ; dans ce cas, on suppléera à l'insuffisance de flanquement des ouvrages entre eux par la construction de batteries intermédiaires placées dans des situations avantageuses. L'établissement de ces ouvrages secondaires sera souvent nécessaire, d'ailleurs, pour éclairer certains plis de terrain qui échapperaient aux vues des forts principaux »¹⁹.

Cette solution est effectivement retenue pour Cormeilles. Le fort, affectant la forme d'un trapèze irrégulier, est flanqué d'ouest en est, sur toute la longueur de la butte, de six batteries et d'une redoute,

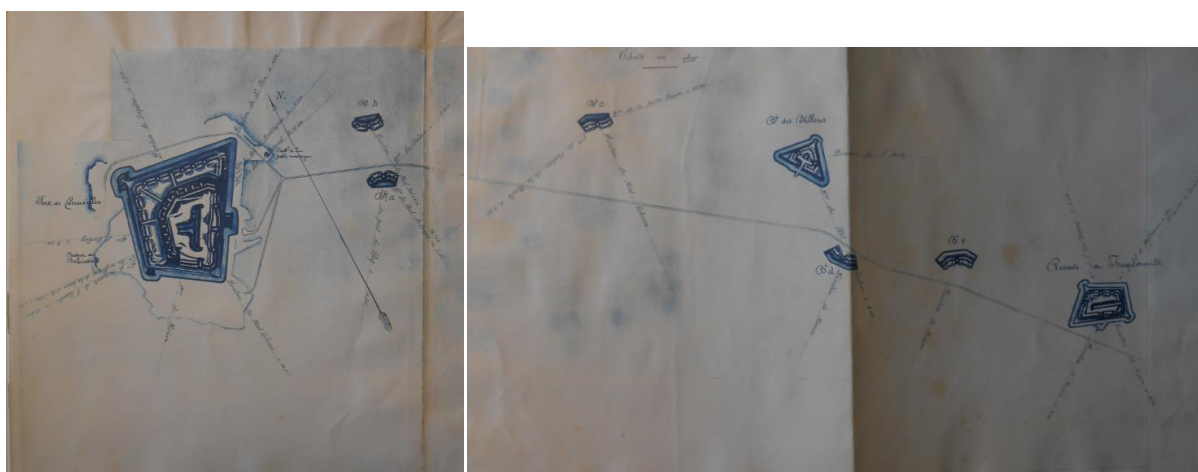
¹⁸ Service Historique de la Défense, 1 VH 2080, Plans des forts des environs de Paris, Région du Nord, chefferie de Saint-Denis, 1879.

¹⁹ Service Historique de la Défense, 2 V 3, *Rapport sur l'organisation des nouveaux ouvrages de défense* rédigé par une Commission spéciale d'officiers généraux de l'Artillerie et du Génie sous la présidence du général Frossard, 9 mai 1874, p. 3.

déployées le long d'une route stratégique s'étirant sur la crête en direction de Franconville (l'actuelle départementale 122)²⁰.



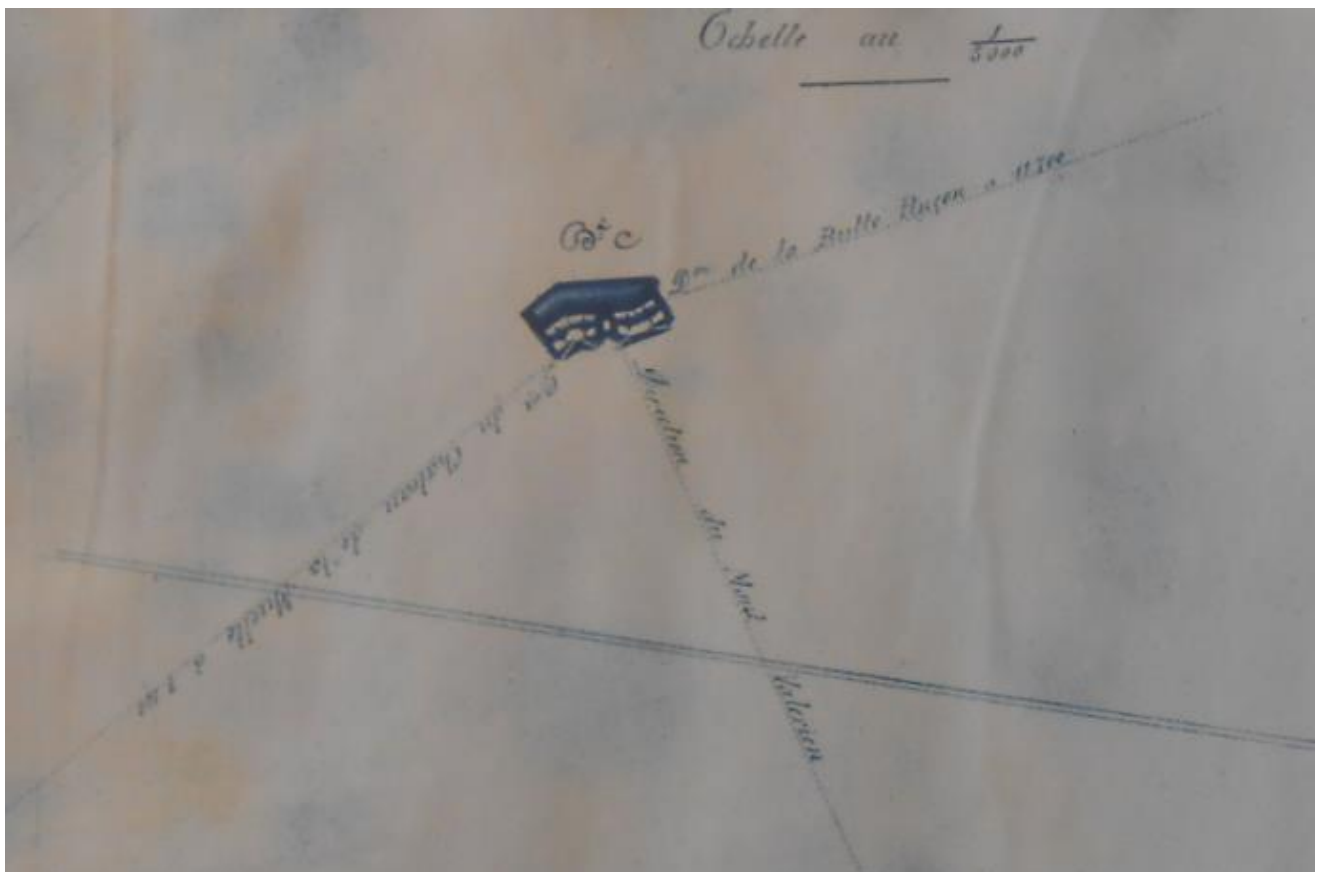
Extrait de la carte des environs de Paris avec ses forts, 1880. (©Archives départementales du Val d'Oise). On y distingue le fort de Cormeilles, ses principales batteries (en rouge) et à l'extrémité orientale de la butte, à la frontière avec la commune de Sannois, la redoute de Franconville, sur laquelle s'achève la ligne d'ouvrages. Au nord, le fort de Montlignon, le plus proche de la position de Cormeilles.



Le fort de Cormeilles et sa ligne de défenses rapprochées, le long de la butte : la batterie A du Moulin de Risquetout, la batterie B de la Borne de Marbre, la batterie C de l'Etang, la batterie des Cotillons (plus étendue), la batterie D du Rond-Point, la batterie E du Château-Rouge et la redoute de Franconville. (©Service Historique de la Défense, archives du Génie, 1 VH 2080).

Le plan ci-dessus porte la mention des principales directions que contrôle chaque batterie du fort de Cormeilles, mais aussi celle des ouvrages censés lui prêter assistance en cas d'attaque, à travers le système des feux croisés.

²⁰ Service Historique de la Défense, 1 VH 2080, Service du Génie, Travaux de défense autour de Paris, Région du Nord, Place de Paris, plan du fort de Cormeilles et des ouvrages du plateau, 1879.



Sur les lignes partant de la batterie C de l'Etang sont ainsi indiquées : « château de la Muette » vers le sud-ouest, « direction du Mont Valérien » vers le sud et, au nord, « direction de la Butte Pinçon » (une redoute située sur le territoire de Montmagny, en arrière des forts d'Ecouen et de Stains).

2.3. L'ACQUISITION DES TERRAINS

Les archives départementales du Val d'Oise font état de plusieurs acquisitions de terrains négociées par le Ministère de la Guerre pour la construction du fort de Corneilles et de ses ouvrages annexes. Ces transactions s'étalent entre 1874 et 1879. La principale est passée avec la commune de Corneilles : elle porte sur une superficie d'un peu plus de treize hectares, au lieu-dit de La Montagne, parcelle numéro 142 sur le plan cadastral, section A dite du village. C'est là qu'est érigé le fort lui-même. Cette vente rapporte la somme de 67 769 francs à la municipalité²¹.

²¹ AD 95, R4 (acquisitions de terrains, expropriations), lettre du Ministère de la Guerre- Service du Génie au Général de Division, directeur des travaux de défense autour de Paris, le 22 mars 1875.



Fort de Cormeilles – plan parcellaire du lieu-dit de La Montagne, dressé en 1875 (©Archives départementales du Val d’Oise). On y distingue la parcelle n° 142, reconnaissable à sa forme trapézoïdale, que la municipalité de Cormeilles vend au Génie pour permettre l’édification du fort.

Quelques propriétaires de parcelles adjacentes, sises au lieu-dit de la Côte-aux-Loups, à Cormeilles ou sur la butte de Montigny, dépendant de la ville voisine de Montigny-lès-Cormeilles, sont expropriés, comme le relatent les journaux de l’époque²².

TRAVAUX DE DÉFENSE AUTOUR DE PARIS
Communes de Cormeilles-en-Parisis et de Montigny-lès-Cormeilles.

De contrats reçus par M. le Préfet du département de Seine-et-Oise, le vingt-deux novembre mil huit cent soixante-dix-huit.

IL APPERT :
Que les propriétaires ci-après dénommés ont vendu à l'Etat, aux prix indiqués au tableau ci-dessous, les parcelles situées sur le territoire des communes de Cormeilles-en-Parisis et de Montigny-lès-Cormeilles.

NUMÉROS	NOMS ET DEMEURES DES VENDEURS.	DESIGNATION DES IMMEUBLES				PRIX PRINCIPAL	POINT DÉPART des bornes 15 p. 100.
		SITUATION. LIEUX DITS.	NATURE.	Contenance.	Contenance.		
Commune de Cormeilles-en-Parisis.							
7	Section A. 132 M. Vieille, Gabriel-Nicolas-Alexis-Barthélemy, et madame Jollivet, Marie-Louise-Alexandrine, son épouse, demeurant ensemble à Montigny-lès-Cormeilles ;	La Montagne ou le Mail.	Bois.	39 a. 9 c.	2,957.25	1878	
10	443 M. Chardin, François-Alphonse, à Paris, rue de la Ville-Évêque, n° 41 ; M. Chardin, François-Ernest, à Paris, rue aux Ours, n° 30 ; Madame Chardin, Catherine-Antoinette-Emma, veuve de M. Jodon, Pierre-Albert, à Paris, boulevard Haussmann, 110.	La Côte-au-Loup.	Bois et belvédère.	78 a. 6 c.	10,190	15 sept.	
Commune de Montigny-lès-Cormeilles.							
5	Section C. 327 p. 523 b, p. 220 p. M. Chardin, François-Alphonse, à Paris, rue de la Ville-Évêque, n° 41 ; M. Chardin, François-Ernest, à Paris, rue aux Ours, n° 40 ; et madame Chardin, Catherine-Antoinette-Emma, veuve de M. Jodon, Pierre-Albert, à Paris, boulevard Haussmann, n° 110 ;	La Butte de Montigny.	Bois.	1 a. 6 c.	1,213	14.	
6	321 p. M. Chardin, François-Alphonse, à Paris, rue de la Ville-Évêque, n° 11.	La Butte de Montigny ou le bois de la Garenne.	Id.	33 a. 95 c.	3,597	14.	

Extrait du journal *L'Union libérale démocratique de Seine-et-Oise* (numéro du 5 décembre 1878), avec la publication des noms de quelques propriétaires de Cormeilles et de Montigny ayant vendu leurs terrains à l'Etat. (©Archives départementales du Val d’Oise)

La somme totale des acquisitions foncières conduites par le Ministère de la Guerre pour le fort de Cormeilles s’élève à 130 972 francs²³, auxquels s’ajoutent 30 778 francs pour les ouvrages annexes.

²² AD 95, R4 (acquisitions de terrains, expropriations), extrait du journal *L'Union libérale démocratique de Seine-et-Oise*, paru le 5 décembre 1878.

²³ Service Historique de la Défense, 1 VH 2080, Plans des forts des environs de Paris (1874-1880).

2.4. L'ADJUDICATION DES TRAVAUX ET LE CHANTIER

La construction du fort de Corneilles se déroule, conformément à l'organisation hiérarchique du Corps du Génie, sous l'égide du lieutenant-colonel placé à la tête de la « chefferie de Saint-Denis », Loyre.

Malgré les prescriptions du rapport du 9 mai 1874²⁴, recommandant de ne pas multiplier les bâtiments pour ne pas accroître l'emprise de l'ouvrage et donc son coût, les plans conservés au Service Historique de la Défense²⁵ montrent que le fort de Corneilles est, dès sa conception, pensé pour abriter 36 officiers, 1096 soldats, 24 chevaux et 78 malades. Sa forme irrégulière s'adapte à la configuration accidentée du terrain, de manière à ce que les deux côtés les plus longs de son trapèze constituent le front de tête, tourné vers l'assaillant. Tout est prévu pour la vie quotidienne et surtout pour survivre à un siège prolongé : le pain est fabriqué dans les deux fours du fort. Son alimentation en eau est assurée par le réseau civil, mais deux citernes d'une contenance de 600 000 m³ permettent d'y suppléer en cas de coupure. La ventilation et le chauffage des casemates de la caserne s'effectuent au moyen de prises d'air en façade et l'évacuation des gaz des poêles à charbon par des conduits noyés dans les murs débouchant dans les terrassements. Sur ses deux cours encaissées et étroites s'ouvrent de nombreux magasins, dont ceux des poudres, qui, de part leur dangerosité, sont isolés aux extrémités du fort et doublés par des galeries d'enveloppe intermédiaire destinées à les protéger de l'humidité. Ecuries, cuisines, magasins aux vivres, papeterie, réserves de charbon, latrines et salles de bain, infirmerie, dépôt de linge sale, pharmacie et même une chapelle participent de cette autarcie organisée²⁶.

Le chantier débute le 1^{er} juillet 1874. Son histoire illustre une constante : celle d'un Service du Génie à la fois tiraillé entre les impératifs militaires et les contraintes budgétaires. Les travaux, comme dans toute commande publique, sont adjugés sous forme de marchés. Tout en conservant la maîtrise d'ouvrage, le Génie délègue la construction à des entrepreneurs qu'il met en concurrence, afin d'obtenir de substantiels rabais sur les prix. Ce système est adapté à une tâche comportant de nombreuses inconnues pouvant se révéler au fur et à mesure des opérations : nature réelle du sous-sol, difficultés dans l'acheminement des matériaux... A chaque inconvénient rencontré, une facture détaillée est établie de manière contradictoire par les deux parties (Génie et entrepreneur) pour justifier les dépassements de frais. A Corneilles, cette procédure fastidieuse se solde par d'interminables litiges, dont font abondamment état les sources. Le fort reviendra finalement à 3,3 millions de francs – une somme très nettement supérieure au prix moyen d'un ouvrage de ce type (deux millions).

De fâcheux concours de circonstances expliquent cette situation. Le 26 mai 1874, les travaux sont adjugés au sieur Tullet, entrepreneur à Corneilles. Son équipe procède tout d'abord à l'aménagement de la route stratégique courant sur le haut de la butte et reliant le fort à la redoute de Franconville.

²⁴ Service Historique de la Défense, 2 V 3, *Rapport sur l'organisation des nouveaux ouvrages de défense* rédigé par une Commission spéciale d'officiers généraux de l'Artillerie et du Génie sous la présidence du général Frossard, 9 mai 1874, p. 3.

²⁵ Service Historique de la Défense, 1 VH 2080, Service du Génie, Travaux de défense autour de Paris, Région du Nord, Place de Paris, plan du fort de Corneilles et des ouvrages du plateau, 1879.

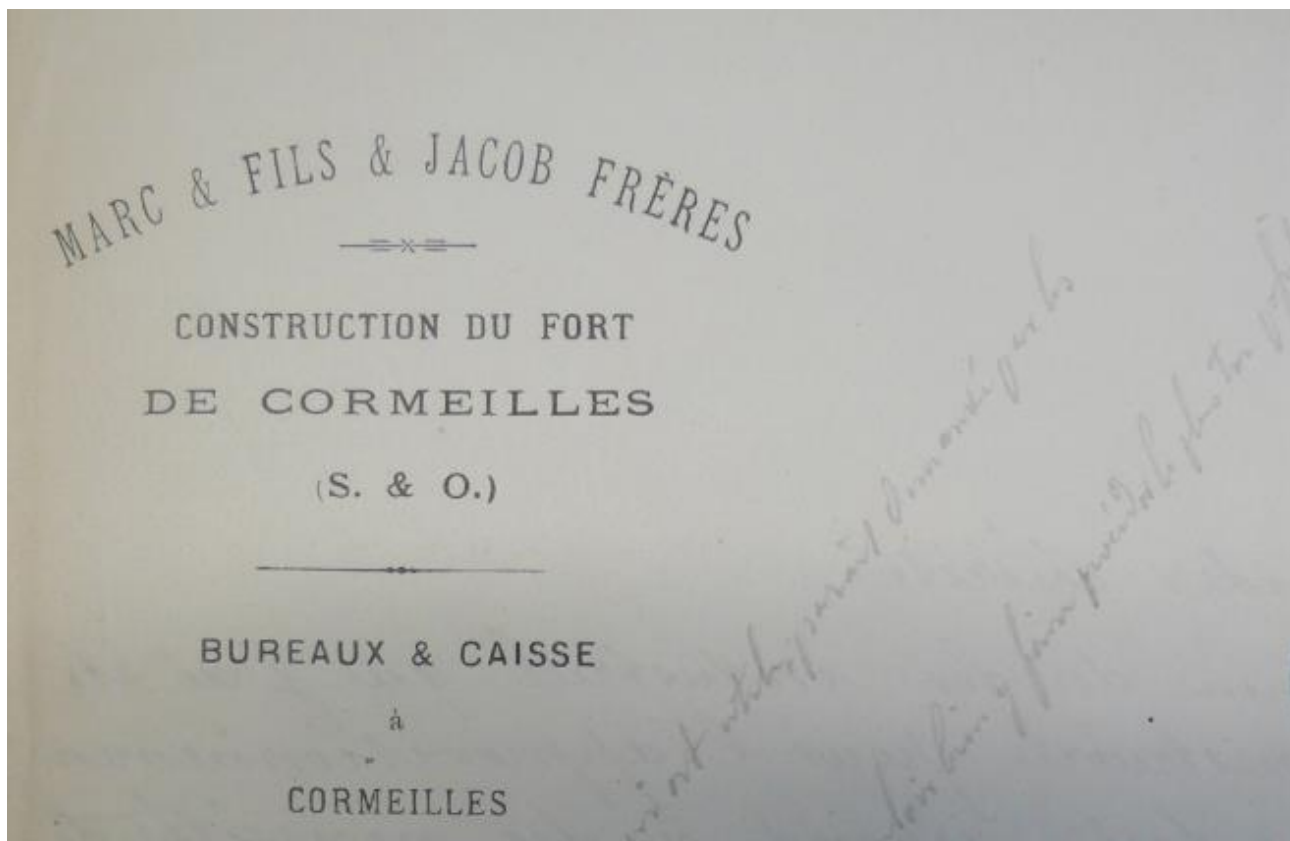
²⁶ Voir plus loin l'analyse architecturale du fort.



Carte postale représentant la route stratégique du fort, au début du XX^e siècle.

(©Delcampe.net)

Très vite, néanmoins, le travail se heurte à un obstacle majeur : l'acheminement des matériaux de gros-œuvre sur la butte. Tullet demande à la municipalité de Cormeilles et à celle, voisine, de La Frette, l'autorisation d'établir un chemin de fer de service pour permettre le transport, depuis les rives de la Seine jusqu'au plateau, des pierres de taille, pavés, moellons et autres briques destinés à la place-forte²⁷. Mais avant d'avoir pu l'obtenir, il décède : la résiliation de son marché est alors prononcée par décision ministérielle du 12 octobre 1874. Après une nouvelle mise en concurrence, la poursuite du chantier est adjugée le 23 janvier 1875 à l'entreprise Marc et Fils et Jacob Frères²⁸, également basée à Cormeilles.

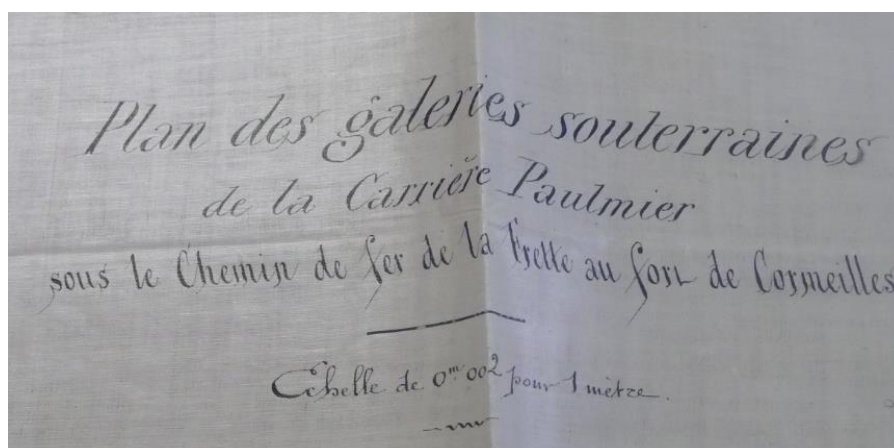


En-tête de l'entreprise Marc et Fils et Jacob Frères, 1875 (©Archives départementales du Val d'Oise).

²⁷ AD 95, R4 (acquisitions de terrains, expropriations), lettre de l'entrepreneur Tullet au préfet du département de Seine-et-Oise, le 25 juillet 1874.

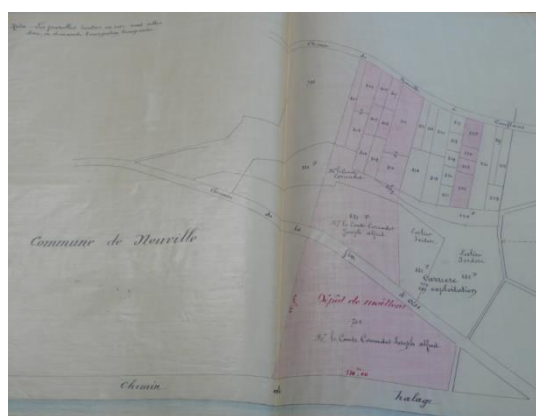
²⁸ *Travaux de défense autour de Paris. Fort de Cormeilles. Réserves sur l'arrêté de comptes de l'exercice 1875*. M. Marc, entrepreneur. Paris, Imprimerie centrale des chemins de fer, A. Chaix et Compagnie, 1876.

Cette dernière s'attèle immédiatement à l'achèvement du chemin de fer. Il s'agit, en réalité, d'un plan incliné sur lequel des wagonnets sont tirés par des câbles actionnés par une machine à vapeur. Cette voie ferrée en rampe, longue de cinq kilomètres, part du port de La Frette et gravit le plateau pour atteindre le site. Mise en service en avril 1875, elle permet d'acheminer rapidement les matériaux arrivés par voie fluviale, et en particulier la chaux de Bougival et les pierres de taille extraites des carrières de l'Oise (Saint-Maximin). Grâce à ce mode de transport autorisant de plus lourds chargements que les habituels tombereaux tractés par des chevaux²⁹, les délais sont écourtés. Mais il provoque de graves conflits avec les plâtriers des carrières voisines, qui se plaignent d'affaissements survenus dans leurs galeries d'exploitation, consécutivement au passage des trains³⁰.



Extrait d'un plan des galeries souterraines de la carrière Paulmier (Montigny-lès-Cormeilles), dressé à l'occasion du litige survenu entre l'entreprise Marc et l'exploitation, traversée par le chemin de fer montant du port de La Frette au fort (1875). (©Archives départementales du Val d'Oise).

L'usage de cette voie ferrée se fait plus rare à partir de la seconde moitié de l'année 1875 car le Génie décide de privilégier les matériaux d'extraction locale, fabriqués sur place ou ceux pouvant être acheminés par la route, à cause de restrictions budgétaires grandissantes. Le 5 mai 1875, la municipalité de Cormeilles autorise l'exploitation gratuite des ressources souterraines des parcelles communales les plus riches en gypse. L'entreprise Marc obtient également quelques concessions temporaires sur d'autres terrains, parfois relativement éloignés du fort³¹, pour pouvoir s'approvisionner directement en pierre de qualité.



Construction du fort de Cormeilles - ouverture d'une carrière de moellons sur le territoire de la commune de Neuville-sur-Oise, plan parcellaire (1875).

(©Archives départementales du Val d'Oise).

²⁹ NICOLE, Alain. « Le travail des officiers du Génie dans la réalisation des forts du système Séré de Rivières », *Actes du colloque Séré de Rivières, Epinal 14-15-16 septembre 1995*. Paris : Association Vauban, 1999, p. 113-141.

³⁰ AD 95, R4 (acquisitions de terrains, expropriations), lettre de Gabriel Paulmier, propriétaire de carrières à plâtre à Herblay (Seine-et-Oise), à l'ingénieur des Mines, le 3 juin 1875.

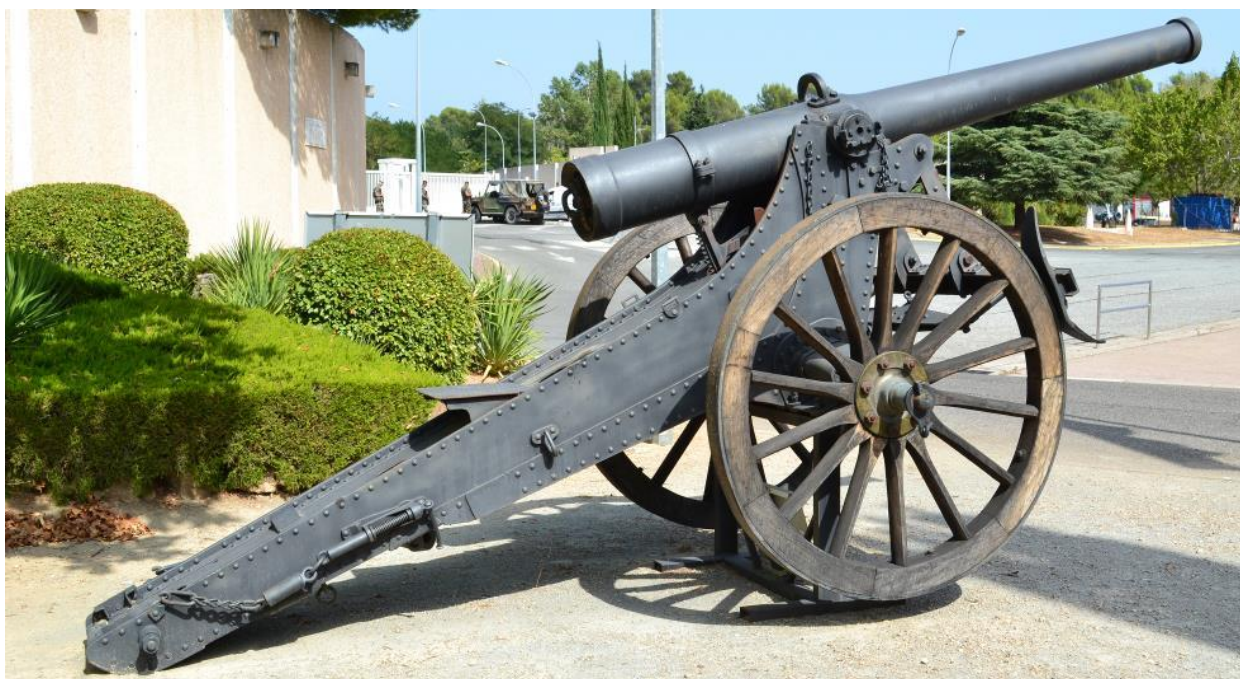
³¹ AD 95, R4 (acquisitions de terrains, expropriations), fort de Cormeilles, ouverture d'une carrière de moellons sur le territoire de la commune de Neuville-sur-Oise, occupation temporaire des terrains, 1875.

Les mesures d'économie sont telles, à Cormeilles, que, selon un mémoire de travaux de 1876³², le Génie fait démolir, dans les galeries, quelques tronçons de voûtes en moellons pour remplacer cette maçonnerie traditionnelle par du béton, moins couteux. Ce n'est pourtant que quelques années plus tard, après la crise de l'obus-torpille, que l'emploi de ce matériau se généralisera dans la constitution et le renforcement des ouvrages militaires³³.

2.5. L'ARMEMENT DE LA PLACE

La construction du fort de Cormeilles s'achève officiellement le 31 décembre 1877. Selon la règle, une commission spéciale est réunie pour proposer un « état d'armement » de la place, mais les archives n'en conservent aucune trace.

En 1879³⁴, le fort dispose de 64 pièces d'artillerie - dont 35 pièces de rempart, 7 pièces à tir indirect, 10 mortiers et 12 pièces de flanquement - sans qu'en soit stipulée la nature. On peut toutefois supposer qu'elles sont conformes aux prescriptions édictées en avril 1874 par le Comité d'artillerie pour moderniser l'armement des places-fortes³⁵, qui consacrent le triomphe des nouveaux matériels en acier - et surtout des modèles développés par le colonel de Bange : le canon de 120 long modèle 1878, précis et assez maniable, d'une portée de 8500 mètres et son grand-frère, le canon de 155 long modèle 1877, puissant mais plus lourd.



Canon de 120 long modèle 1878 au Musée de l'Artillerie de Draguignan (Var) (@ Photographie Julie Vaubourg, extraite du site internet Fortiffsere.fr).

³² *Travaux de défense autour de Paris. Fort de Cormeilles. Réserves sur l'arrêté de comptes de l'exercice 1875*. M. Marc, entrepreneur. Paris, Imprimerie centrale des chemins de fer, A. Chaix et Compagnie, 1876.

³³ TRUTMANN, Philippe. *La barrière de fer. L'architecture des forts du général Séré de Rivières (1872-1914)*. Thionville : Gérard Klopp éditeur, 2000, p. 95 et suivantes.

³⁴ Service Historique de la Défense, 1 VH 2080, Service du Génie, *Travaux de défense autour de Paris, Région du Nord, Place de Paris, plan du fort de Cormeilles et des ouvrages du plateau*, 1879.

³⁵ DECKER, Michel. « L'évolution de l'artillerie de 1871 à 1914 », *Actes du colloque Séré de Rivières, Epinal 14-15-16 septembre 1995*. Paris : Association Vauban, 1999, p. 85-93.

Montées sur des affûts de siège et nécessitant l'aménagement de plates-formes de tir à l'air libre, ces pièces volumineuses ne sont guère mobiles. Pour faciliter les mouvements, des essais sont conduits au fort de Corneilles en 1876-1877³⁶ : sur les projets du lieutenant-colonel Loyre, on y établit un chemin de fer à voie de un mètre d'écartement, avec des changements de direction s'opérant au moyen de simples croisements à angle droit ou de plateaux tournants. Des vestiges de cette desserte intérieure subsistent en plusieurs endroits du fort, notamment dans le passage couvert menant de l'entrée à la caserne des officiers et dans celui conduisant à la caserne de la troupe.



Dans le passage couvert menant à la caserne de la troupe, des rails à demi-enfouis constituent les vestiges de la voie ferrée de un mètre mise en place dans le fort en 1876-1877.

Les tests sont, semblent-ils, concluants et amènent à proposer la généralisation de ce chemin de fer à voie de un mètre à tous les forts Séré de Rivières – ce que le Ministère de la Guerre approuve le 21 novembre 1877 – avec deux options : des rails fixes, notamment sous les passages et dans les magasins, et des rails mobiles, « à construire au moment du besoin sur la rue du rempart des cavaliers et des enceintes basses armées d'artillerie »³⁷.

Entre-temps, des expériences similaires ont lieu au fort de Domont, avec un matériel Decauville (voie de 60 cm) entièrement démontable. C'est cette dernière solution qui, à partir de 1878, est finalement retenue pour transporter les canons et autres pièces d'artillerie « dans les grandes places, dans les forts d'arrêt et dans les équipages de siège »³⁸ (avis du Comité de l'artillerie, entériné par le Ministère de la Guerre le 4 novembre).

Au fort de Corneilles, les deux systèmes paraissent avoir cohabité, car un chemin de fer Decauville est représenté sur un plan daté de 1879³⁹. Il passe à l'arrière de la caserne de la troupe, entre les traverses-abris qui protègent les munitions et permettent aux artilleurs de rester à couvert durant les bombardements ennemis. Son circuit fermé relie les différents postes de tir. Le matériel roulant, les traverses et les rails ont aujourd'hui disparu.

³⁶ *Aide-mémoire à l'usage des officiers d'artillerie*. Paris : éditions J. Dumaine, puis L. Baudoin et Cie, 1880-1887, p. 47-48.

³⁷ *Idem.*, p. 48.

³⁸ *Ibid.*, p. 48.

³⁹ Service Historique de la Défense, 1 VH 2080, Génie, Direction de Paris, forts des environs de Paris, chefferie de Saint-Denis, plan d'ensemble du fort de Corneilles, 1879.



Plan d'ensemble du fort de Corneilles, 1879.

Derrière la caserne de la troupe figure une voie ferrée Decauville, représentée par un double trait bleu.

(©Service Historique de la Défense).

2.6. LA « RECEPTION » DU FORT : un « nouveau Mont-Valérien » ?

Dès son achèvement, le fort de Corneilles reçoit une place à part, à la fois dans les guides de voyage recensant les lieux et les curiosités à découvrir au-delà du mur des fermiers généraux⁴⁰, mais également dans les ouvrages consacrés à l'art de la fortification et à la défense de Paris – un genre littéraire qui, dès les lendemains de la défaite de 1871, fait florès.

Ces deux types de publications établissent une comparaison récurrente entre le fort de Corneilles et un ouvrage de la première ceinture, le fort du Mont-Valérien. Dans le *Nouveau guide du promeneur à Saint-Germain-en-Laye* (1879), l'auteur embrasse la vue qui s'offre à lui depuis le pavillon Henri IV du Château Neuf vers « les coteaux de Marly, Bougival et Rueil », que le Mont-Valérien « domine par son imposante masse ». En direction du nord, il aperçoit « l'horizon qui se mamelonne de nouveau », « les collines d'Argenteuil et de Sannois couronnées de bois » et le « nouveau fort de Corneilles, qui ne le cède en rien à la forteresse du Mont-Valérien »⁴¹. C'est par leur position dominante dans le paysage francilien et leur situation de belvédère que les deux édifices sont rapprochés. Après avoir noté que la presqu'île d'Argenteuil « possède enfin son Mont-Valérien dans la nouvelle forteresse de Corneilles », Eugène

⁴⁰ A ce sujet, voir : TURCOT, Laurent. *Le promeneur à Paris au XVIII^e siècle*. Paris : éditions Gallimard-Le Promeneur, 2007, 427 p.

⁴¹ GUEGAN DE LISLE, Paul. *Nouveau guide du promeneur à Saint-Germain-en-Laye*. Paris : A. Ghio, 1879, p. 42-43.

Ténot loue le panorama qui s'y présente à lui : « *de tous les points de vue splendides dont on jouit du haut des remparts des nouveaux forts gardiens de Paris, aucun n'est supérieur à celui de Cormeilles [...]. C'est la plaine et le cours tout entier de la Seine, entre Saint-Germain et Paris, qui se déroulent sous les yeux du spectateur [...]; c'est surtout Paris surgissant à l'horizon avec son porche grandiose, l'Arc de Triomphe, au premier plan* »⁴².

Mais si, dès la fin du XIX^e siècle, une similitude se dessine entre le fort du Mont-Valérien et celui de Cormeilles, c'est avant tout pour leur valeur stratégique. Comme son grand-frère - qui s'était illustré lors des deux sièges de Paris en 1870-1871 - le fort de Cormeilles constitue, pour les commentateurs avertis du tout jeune système Séré de Rivières, un verrou capital. « *Nous avons dit quel rôle important le fort de Cormeilles et ses annexes jouaient dans la défense du front nord-ouest, de concert avec Montmorency et Montlignon [...]. Ce puissant bastion avancé du camp retranché parisien tire de sa situation topographique une force et une efficacité défensives assurément comparables à celles du Mont-Valérien [...]. Ainsi, pas plus que ce dernier en 1870-1871, la forteresse de Cormeilles n'aurait désormais à redouter sérieusement ni attaque rapprochée, ni bombardement à distance* »⁴³ note Eugène Ténot (1880). Trois ans après son achèvement, cet auteur considère l'ouvrage comme imprenable. Et même pour ceux qui ne l'entendent pas ainsi, le fort de Cormeilles demeure un pivot à partir duquel réorganiser plus efficacement le camp retranché de Paris. Quillet Saint-Ange (1882), qui dénonce « *l'insuffisance des nouveaux forts à mettre la capitale à l'abri d'un blocus* »⁴⁴, propose même d'en faire la tête de pont d'une nouvelle ligne de positions défensives à établir sur les sommets du massif de l'Hautil.

Au milieu de ce consensus, bien peu semblent s'émouvoir des bouleversements que la construction du fort provoque à Cormeilles même. Dans ses *Environs de Paris illustrés* (1878), Adolphe Joanne relève laconiquement : « *les hauteurs voisines étaient couvertes de jolies maisons de campagne; la construction du nouveau fort en a fait disparaître quelques-unes* »⁴⁵. A cette date, pourtant, la relation entre la ville et « La Montagne », où s'élève l'ouvrage militaire, commence déjà à se modifier.

⁴² TENOT, Eugène. *Paris et ses fortifications : les nouvelles défenses de la France, 1870-1880*. Paris : éditions Germer-Baillière et Cie, 1880, p. 71-72.

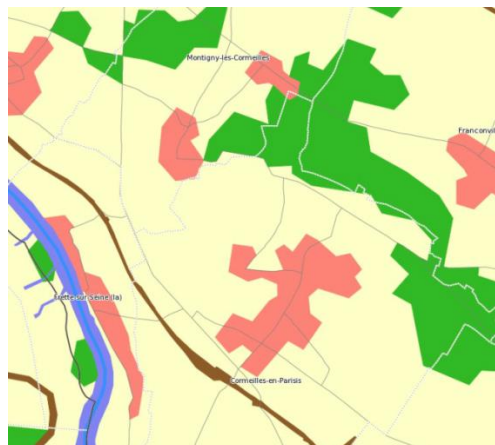
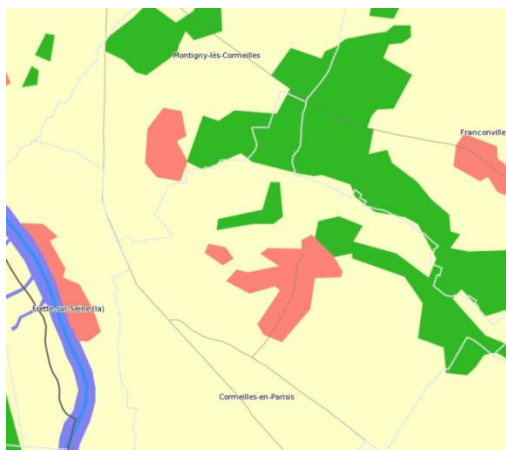
⁴³ Idem., *Paris et ses fortifications : les nouvelles défenses de la France, 1870-1880*. Paris : éditions Germer-Baillière et Cie, 1880, p. 71-72.

⁴⁴ QUILLET SAINT-ANGE, A. *Le camp retranché de Paris*. Paris : Paul Oldendorff éditeur, 1882, p. 13.

⁴⁵ JOANNE, Adolphe. *Les environs de Paris illustrés* (3^e édition). Paris : L. Hachette et Cie, 1878, p. 206.

3. LE FORT DE CORMEILLES, DE SON ACHEVEMENT A LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

3.1. VERS UN SPLENDEIDE ISOLEMENT ? Le fort et la ville de Cormeilles à la fin du XIX^e siècle

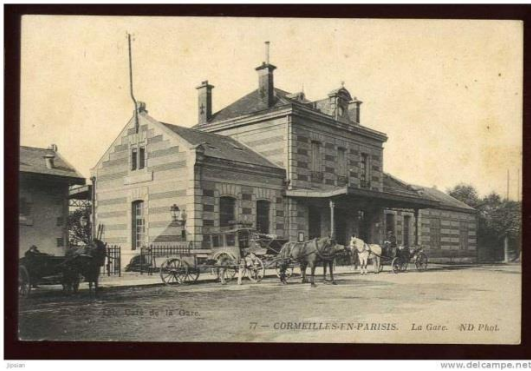


A gauche, en rose, l'espace bâti de Cormeilles-en-Parisis au milieu du XIX^e siècle (d'après la carte de l'Etat-major). A droite, toujours en rose, l'espace bâti de Cormeilles-en-Parisis en 1900 (©Visiau, IAU îdF).

Après la construction du fort, Cormeilles poursuit la mue entamée avec l'inauguration (1828) de la nouvelle route de Paris à Pontoise par le pont de Bezons. La commune compte 2070 habitants en 1876 ; trente ans plus tard, en 1906, ils sont 2827. Comme en témoignent les deux cartes ci-dessus, la ville s'étend peu à peu du flanc sud de la butte vers les rives de la Seine. Un bandeau continu d'habitations unit désormais le bourg aux hameaux du Martray et des Tuileries, à l'ouest. La commune grignote lentement les terres agricoles sises aux abords de la nouvelle voie, où un noyau urbain, dénommé le Petit-Cormeilles, est en formation.

Cette évolution est bientôt confortée par l'arrivée du chemin de fer : en 1892, Cormeilles est reliée à la capitale en vingt-cinq minutes par le train, sur la ligne Paris-Saint-Lazare-Mantes par Conflans-Sainte-Honorine. L'instituteur de la commune, M. Eckert, constate que « *le bas de Cormeilles se couvre de jolies maisons de campagne à l'aspect le plus agréable, habitées pour la plupart par des employés de Paris, qui viennent chercher pour eux et leurs familles le repos, la tranquillité, en même temps qu'un air pur et salubre* »⁴⁶. Le centre de gravité de la ville se déplace vers la gare, qui est bâtie au carrefour des voies ferrées et de la route de Paris à Pontoise.

⁴⁶ AD 95, Commune de Cormeilles-en-Parisis, *Monographie de l'Instituteur*, 1899, p. 21.



*La gare de Cormeilles-en-Parisis et la ligne de chemin de fer de Paris à Mantes au début du XX^e siècle.
(©Delcampe.net)*

La cartographie de la vie économique de Cormeilles à la fin du XIX^e siècle révèle un basculement semblable : les plaines maraîchères du sud, dont les productions (asperges, pois et haricots) sont écoulées sur les halles de Paris, prennent le pas sur la vigne des coteaux, qui décline inexorablement sous les attaques conjointes du mildiou et de l'oïdium⁴⁷. L'est de la commune est de plus en plus marqué par l'emprise des carrières et des usines Lambert, qui, à la sortie de Cormeilles en direction d'Argenteuil, forment un site industriel d'environ trente-trois hectares⁴⁸.



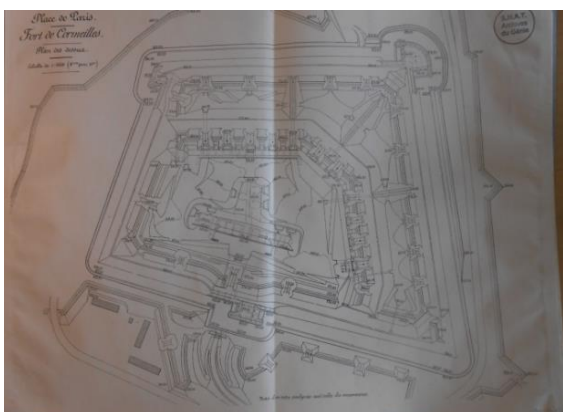
Les usines Lambert Frères et Compagnie vers 1910 (©Delcampe.net).

La ville tend donc à tourner le dos à son fort, qui s'isole derrière ses remparts. Cette coupure s'accroît encore en 1881, lorsque la défense rapprochée de l'ouvrage est améliorée par la construction d'un mur d'escarpe semi-détaché de six mètres de haut, pourvu de créneaux et d'un chemin de ronde pour

⁴⁷ AD 95, Commune de Cormeilles-en-Parisis, *Monographie de l'Instituteur*, 1899, p. 5-7.

⁴⁸ FARION, Vincent. « Il y a cent ans, la création de Lambert frères et Compagnie », *La lettre blanche* n° 31, Cormeilles-en-Parisis / Musée du Plâtre, 2008, p. 9-11.

l'infanterie⁴⁹. Précédé d'un fossé, il renforce l'inviolabilité du fort en venant ajouter aux deux crêtes (artillerie et infanterie) de son schéma primitif une première ligne de feux d'infanterie.



Plan de dessus du fort de Cormeilles avec la projection de son mur d'escarpe, 1877.

(©Service Historique de la Défense).

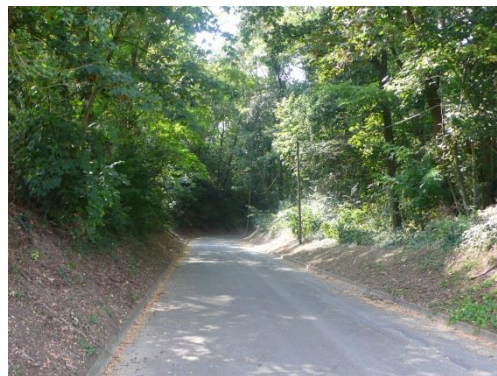
Dans le même temps, les déboisements se poursuivent sur la butte, afin d'accroître les champs de vision et de tir du fort. Ils rendent nécessaires de nouvelles réquisitions, privant non seulement les habitants de Cormeilles de leurs terres, mais aussi de l'accès à certains chemins, notamment forestiers.



Plan de mobilisation de la place de Paris, secteur Nord, 10 octobre 1891 (©Service Historique de la Défense). Ce document indique les déboisements opérés sur la butte de Cormeilles. Depuis le fort jusqu'à la redoute de Franconville, ils dessinent une ligne blanche au milieu de la végétation figurée en vert.

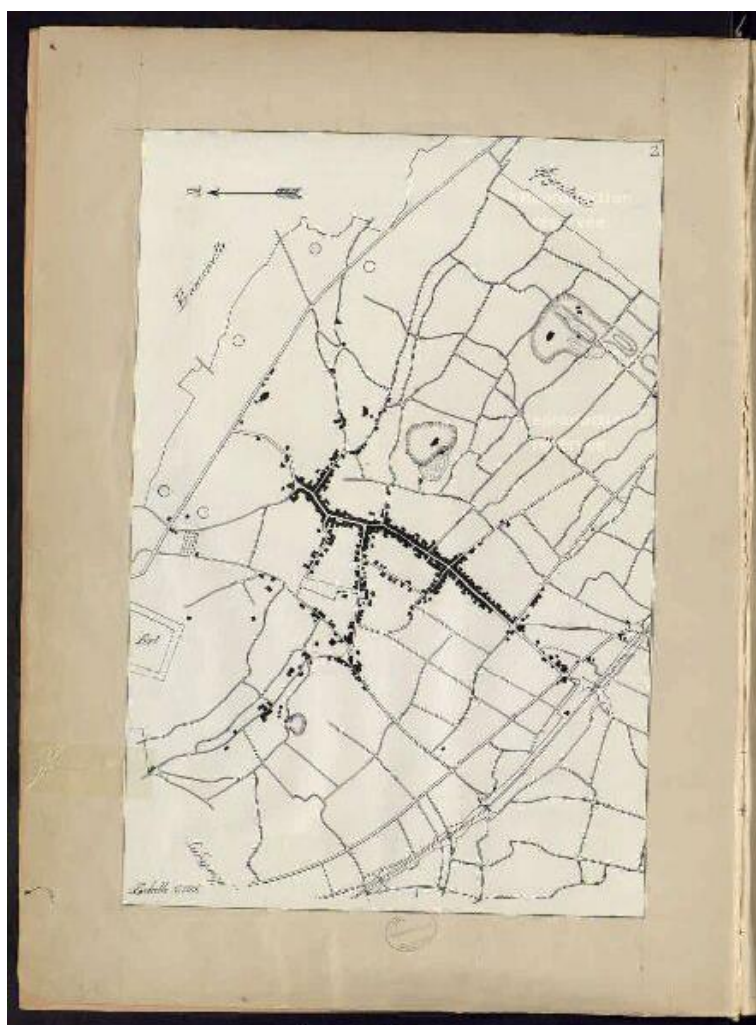
De point de passage régulier, le secteur de « La Montagne » devient un lieu systématiquement contourné, que seule une rue raccorde à la commune (l'actuelle rue du Fort, prolongée par la rue Paul Bloch). Les cartes postales du début du XX^e siècle témoignent de l'indifférence manifestée par la ville envers ce secteur stratégique car, si elles représentent très rarement la route stratégique ou les batteries, elles ne montrent presque jamais le fort – ou seulement des soldats regroupés au croisement de la voie menant à sa gorge.

⁴⁹ Association Vauban – IAURIF. *Les fortifications en Île-de-France, 1792-1944*. Paris : IAURIF, 1993, p. 121.



La route en direction de la gorge du fort, au début du XX^e siècle (à gauche) et aujourd'hui (à droite).

A la fin du XIX^e siècle, le divorce entre le fort et la commune de Cormeilles semble donc consommé ; la *Monographie de l'Instituteur* ne fait d'ailleurs pas état de la construction de l'ouvrage militaire, qui n'apparaît que de manière partielle sur le plan joint à cette monographie.



Plan de la commune de Cormeilles extrait de la Monographie de l'Instituteur (1899). Le fort y figure bien, à l'ouest, mais sous la forme d'un trapèze incomplet.

(©Archives départementales du Val d'Oise).

3.2. LA « CRISE DE L'OBUS-TORPILLE » ET SES CONSEQUENCES : un fort rapidement dépassé

Cette appellation⁵⁰ désigne une évolution majeure dans l'histoire de la fortification, causée par la mise au point, en 1885, d'un obus métallique léger, à la fois récipient et vecteur d'un explosif puissant, la mélinite, récemment élaborée. L'année suivante (1886), des essais sont menés sur le fort de la Malmaison, terminé en 1883 et situé entre Soissons et Reims, pour mesurer l'effet de ces nouveaux projectiles. Avec consternation, les représentants du Génie constatent qu'ils sont dévastateurs sur les remblais et surtout sur les maçonneries sous-jacentes, qu'ils peuvent disloquer en un rien de temps. A peine achevé, le programme Séré de Rivières est déjà obsolète. Il est donc purement et simplement abandonné et le Comité de Défense qui avait présidé à sa naissance est dissous en mai 1888.

Trois solutions sont alors envisagées pour remédier à la vulnérabilité du système : abandonner les forts – ou tout au moins redéployer leur armement – les renforcer, notamment avec du béton ou du béton armé, mais au prix de dépenses importantes ou, enfin, améliorer leurs performances grâce au montage de pièces d'artillerie sous des tourelles à éclipse, en fonte aciérée ou en acier. Le coût particulièrement élevé de ces nouvelles techniques de construction et d'armement conduit à les réserver aux ouvrages de l'est de la France, proches de la frontière allemande.

Dans ces choix, le fort de Corneilles est quelque peu laissé pour compte. Ni renforcé, ni cuirassé⁵¹, il ne subit aucun travail de modernisation. On choisit d'y appliquer la première solution : sortir son artillerie lourde pour la redéployer dans les batteries de la butte et dans les intervalles. Dès le 4 août 1886, en effet, une note ministérielle « relative aux dispositions à prendre dans les places en prévision d'une attaque avec des projectiles à grande puissance explosive » recommande « *d'assurer la défense de chaque position, non plus comme autrefois au moyen d'une artillerie nombreuse accumulée dans quelques forts, mais en dispersant cette artillerie sur toute l'étendue de la position* »⁵². Ces prescriptions débouchent sur une Instruction fixant le mode de réorganisation tactique des places à forts détachés, adoptée le 22 juillet 1887. Entérinant la faiblesse des forts Séré de Rivières face à la mélinite, elle tend à les transformer en position de résistance à plusieurs lignes successives, destinées à décourager l'assaillant par des tirs nourris, croisés et multiples⁵³.

A Corneilles, ces principes sont rapidement mis en œuvre, comme le démontre un croquis daté du 17 janvier 1889⁵⁴. Les pièces d'artillerie de gros calibre – et notamment les canons de 155 et les mortiers de 220 à tir courbe – sont sorties de l'ouvrage, pour être placées le long de la ligne de crête le reliant aux batteries annexes et à la redoute de Franconville. Elles sont installées dans des abris légers ou sur des plates-formes à l'air libre⁵⁵.

⁵⁰ Sur les raisons de cette appellation, voir : MOCH, Gaston. *Vue générale sur l'artillerie actuelle*. Paris : Berger-Levrault, 1895, p. 35 : « On réduit le corps du projectile au minimum ; il n'est plus qu'une enveloppe destinée à transporter au loin la plus grande quantité possible d'explosif : on arrive à la conception de l'obus-torpille ».

⁵¹ Contrairement, par exemple, aux forts de Domont et Stains, qui reçurent une tourelle rotative de type Mougin.

⁵² BOURACHOT, André. *Le camp retranché de Paris, 1792-1940*. Paris : Bernard Giovanengeli éditeur, 2014, p. 110.

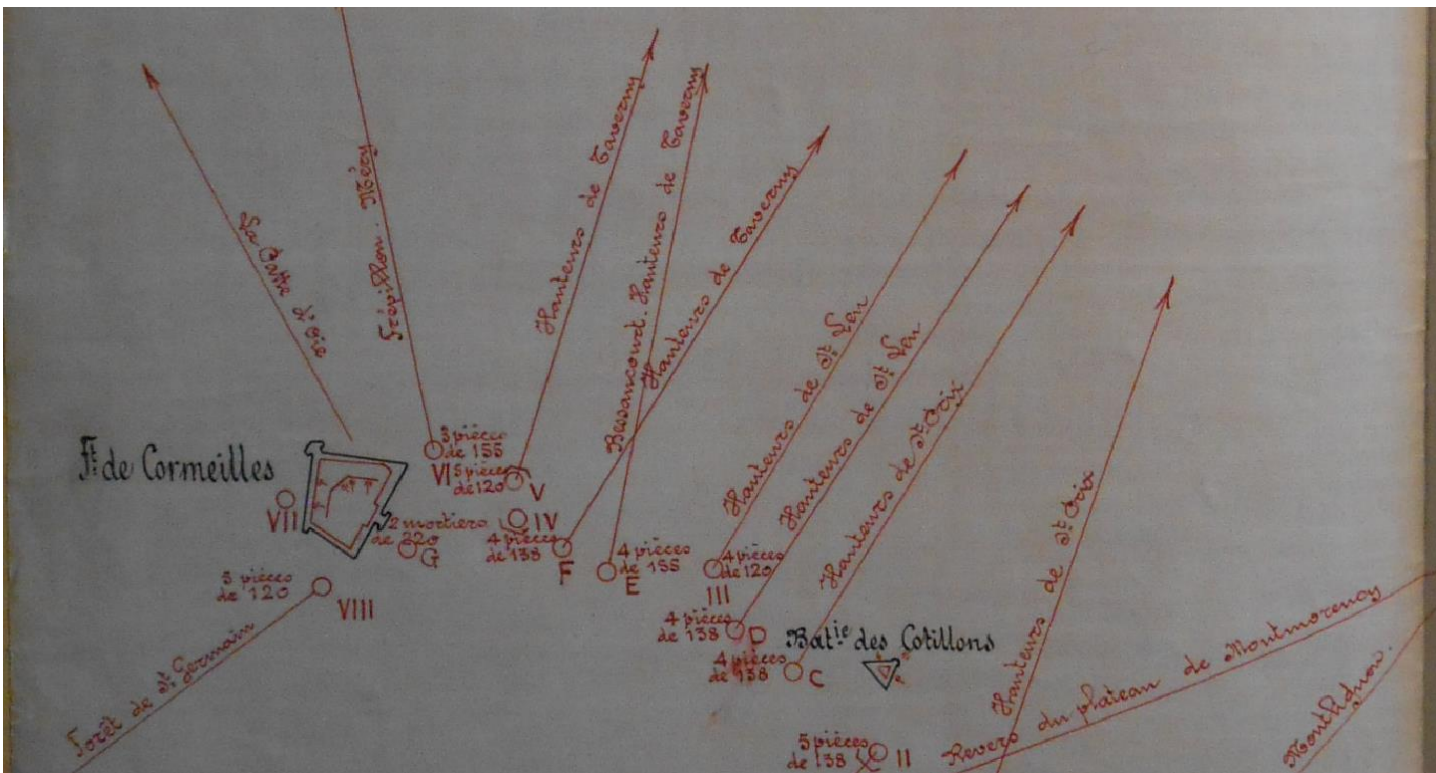
⁵³ Cette réorganisation est sanctionnée par l'Instruction du 28 avril 1889 sur la défense des Places.

⁵⁴ Service Historique de la Défense, 7 N 1873, projets de reclassement de l'enceinte de Paris et des forts, croquis joint à l'état d'armement du fort de Corneilles, 17 janvier 1889.

⁵⁵ Ces positions portent sur le croquis des lettres et des chiffres romains.



Carte postale du début du XX^e siècle représentant des mortiers de 220 alignés sur un champ de tir
 (@extraite du site internet Fortiffsere.fr, collection Lionel Pracht).

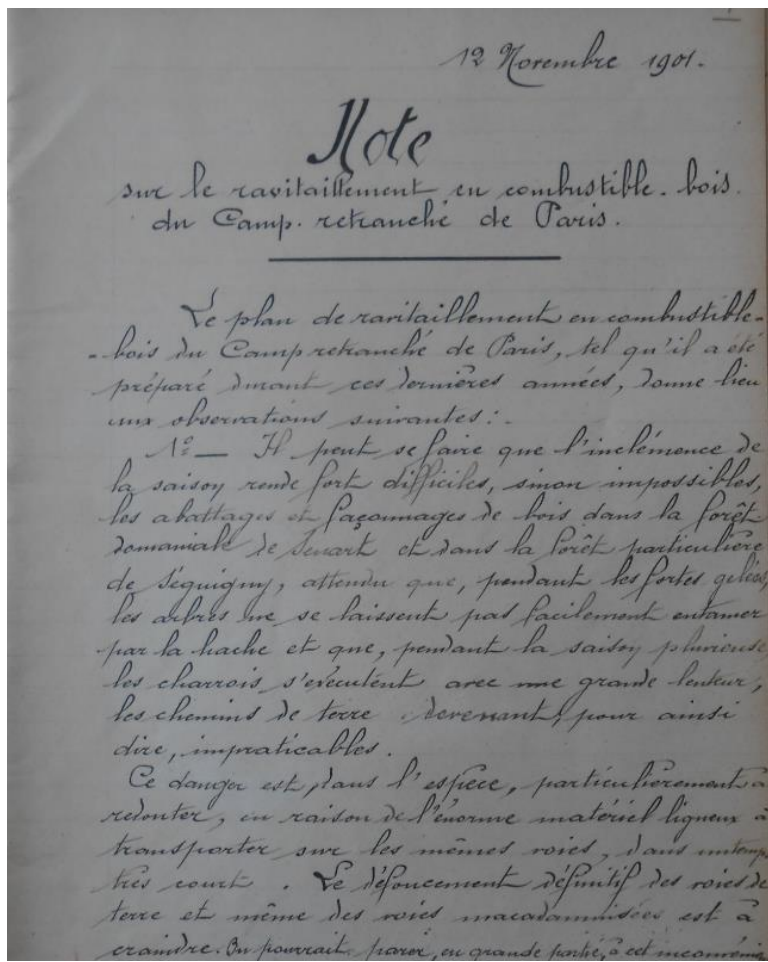


Croquis joint à l'état d'armement du fort de Cormeilles, 17 janvier 1889 (@Service Historique de la Défense).

Grâce à ce redéploiement, l'obstacle physique du fort de Cormeilles, désormais obsolète, est remplacé par « une ligne pleine de trous », certes, « mais où s'exerce l'action des armes »⁵⁶, dans toutes les directions.

⁵⁶ BOURACHOT, André. *Le camp retranché de Paris, 1792-1940*. Paris : Bernard Giovanengeli éditeur, 2014, p. 112.

Un armement de sûreté est néanmoins conservé dans la place. Pour le rendre opérant, éclaircir son champ de tir et faciliter le déplacement des pièces d'artillerie vers l'extérieur, les reconnaissances de terrain se poursuivent et de nouveaux déboisements sont entrepris. Ils sont accélérés par l'approbation, le 20 novembre 1899, d'un rapport de la Haute Commission des Places Fortes (HCPF)⁵⁷. Cette dernière constate que « *des bois trop rapprochés des ouvrages constitueraient un danger pour ceux-ci lorsque l'ennemi tirerait sur le bois avec des obus à la mélinite* »⁵⁸ ; ils permettraient aussi à l'assaillant d'aborder le fort sans être vu. Les déboisements doivent donc être poussés jusqu'à cinq cents mètres en avant de la ligne principale de défense et jusqu'à dix en arrière du retranchement, et ce sans laisser de souches apparentes en terre. Le bois coupé est destiné, en cas de siège, à alimenter en combustible le camp retranché de Paris – ainsi que le précisent plusieurs notes de l'époque⁵⁹.



Extrait d'une Note sur le
ravitaillement en combustible-bois
du camp retranché de Paris, 12
novembre 1901.

(©Service Historique de la Défense).

Hormis le redéploiement de son armement et le déboisement énergique de ses abords, le fort de Corneilles ne semble pas avoir été réellement amélioré. Après 1900, sa modernisation est définitivement condamnée par la baisse régulière des crédits du Ministère de la Guerre et par la vague de pacifisme, et même d'antimilitarisme, qui déferle sur le pays après l'affaire Dreyfus. Mais dans le même temps, et peut-être en réponse à la crise budgétaire, s'élaborent de nouveaux concepts de

⁵⁷ Cette Haute Commission des Places Fortes (HCPF), groupe de travail constitué surtout des membres du Conseil Supérieur de la Guerre, voit le jour en 1899, pour remplacer le Comité de Défense dissous onze ans plus tôt.

⁵⁸ Service Historique de la Défense, 7 N 1873, projets de reclassement de l'enceinte de Paris et des forts, Rapport de la Haute Commission des Places Fortes au sujet des principes à adopter dans la réorganisation des places fortes, 18 novembre 1899, p. 12-13.

⁵⁹ Service Historique de la Défense, 7 N 1877, travaux de déboisements forestiers pour le camp retranché de Paris, Note sur le ravitaillement en combustible-bois du Camp retranché de Paris, 12 novembre 1901.

défense de la capitale, qui confèrent un autre rôle aux forts Séré de Rivières – et en particulier à celui de Corneilles.

3.3. LE FORT DE CORMEILLES ET L'EVOLUTION DES CONCEPTS DE DEFENSE DE PARIS : une modernisation impossible ?

A partir de 1880 se multiplient les initiatives en faveur du déclassement et du démantèlement de l'enceinte continue de Paris⁶⁰, qui aboutiront à la loi du 19 avril 1919. Toujours reportée à cause de l'opposition de l'Etat-major, mais également des difficultés de la Ville de Paris à débloquer les fonds nécessaires au rachat des terrains concernés, l'éventualité d'une disparition de l'enceinte – totale ou partielle - n'en demeure pas moins au cœur de toutes les réflexions stratégiques.

Dans ce contexte, la défense de la capitale est envisagée, non plus à partir de lignes successives, mais comme une zone globale, organisée dans la profondeur. Dès la fin du XIX^e siècle, les problèmes de flanquement (c'est-à-dire d'intervalles libres entre deux positions) peuvent en effet être résolus grâce à la généralisation de nouveaux matériels : canons de 75 mm (inventés en 1897) et mitrailleuses (notamment celles issues de la célèbre firme Hotchkiss) – tous deux placés sous des tourelles et dotés d'une grande cadence de tir. Des projets de modernisation des forts Séré de Rivières, basés sur ces équipements innovants, vont alors se succéder, mais hélas sans exécution concrète.

Dans les années précédant la Première Guerre Mondiale, le fort de Corneilles ne fait guère exception à cette règle. En 1902 voit le jour une étude pour la révision du plan de défense de Paris : la Haute Commission des Places Fortes (HCPF) examine les propositions soumises par le général Florentin⁶¹. Ce dernier suggère de créer, à l'intérieur d'un camp retranché quelque peu agrandi, sept camps retranchés secondaires ayant chacun leur propre garnison. Le second doit s'articuler autour du fort de Corneilles⁶². La HCPF y prévoit de nombreux renforcements : construction d'une caserne bétonnée pour 420 hommes, de deux coffres de contrescarpe, d'une tourelle à éclipse pour deux pièces de 75 et réorganisation du parapet, avec des emplacements pour quatre canons de 120 long et cinq de 155 long⁶³.

Toujours repoussés faute de crédits, ces travaux redeviennent d'actualité en 1911, lorsqu'en contrepartie du déclassement de l'enceinte, désormais accepté⁶⁴, le Gouvernement Militaire de Paris (GMP) élabore un nouveau plan de défense de la capitale, baptisé « plan 1911 ». Pour un montant de quarante millions, il prévoit d'élargir encore le périmètre du camp retranché de Paris, en lui adjoignant une ligne supplémentaire d'ouvrages bétonnés et cuirassés, au-delà des forts de 1874-1880. Ces derniers doivent enfin être renforcés, dans la droite ligne des évolutions préconisées en 1902. A Corneilles, ce travail comprend trois volets :

- Pour la défense rapprochée du fort, l'établissement de quatre abris bétonnés sur le rempart, ainsi qu'une dotation en mitrailleuses 1907 (modèle Saint-Etienne).

⁶⁰ Sur cette question, voir : CHARVET, Marie. *Les fortifications de Paris. De l'hygiénisme à l'urbanisme, 1880-1919*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005, 312 p.

⁶¹ Gouverneur militaire de Paris depuis 1900.

⁶² BOURACHOT, André. *Le camp retranché de Paris, 1792-1940*. Paris : Bernard Giovanengeli éditeur, 2014, p. 134.

⁶³ Idem., *Le camp retranché de Paris, 1792-1940*. Paris, Bernard Giovanengeli éditeur, 2014, p. 136.

⁶⁴ Le 5 juillet 1911, le Ministère de la Guerre accepte la démolition sans remplacement de l'enceinte de 1840. En 1912, des conventions sont signées entre l'Etat et la Ville de Paris pour déterminer le sort des terrains déclassés et le partage des ressources financières issues de leur vente.

- Pour la protection des angles morts, la construction de deux ouvrages supplémentaires, l'un sur le flanc ouest de la butte, à la cote 119 et l'autre au nord-est d'Ermont, avec chacun une tourelle de 75 mm et deux tourelles pour mitrailleuses.
- Et pour l'action extérieure, l'édification d'une tourelle de 75 mm sur le fort, tirant en direction de Cormeilles-Montlignon.



*Tourelle de 75 mm au fort
d'Uxegney (Vosges).*

*(©Photo Julie Vaubourg, extraite
du site internet Fortiffsere.fr).*

Le projet comporte aussi la mise en place d'un observatoire de commandement, d'un projecteur et le dérasement des traverses. Le total des travaux est estimé à 3 420 000 francs. Les études de détail sont lancées en juillet 1912 mais elles sont stoppées dès l'année suivante faute de financements. En avril 1913, le général Michel, nouveau gouverneur militaire de Paris, écrit lucidement au Ministre de la Guerre : « *le renforcement des défenses de Paris étant subordonné à l'allocation de la somme de quarante millions de francs, le gouverneur estime qu'il est nécessaire d'étudier les moyens de transformer Paris en un camp retranché du moment* »⁶⁵. Face au manque d'argent, un nouveau concept prend forme : c'est « *au moment* » de la mobilisation que seront exécutés les renforcements, lorsque le besoin s'en fera sentir – mais au risque qu'il soit trop tard.

Lorsqu'éclate la guerre, en août 1914, et bien que considéré comme un maillon essentiel du camp retranché de Paris, le fort de Cormeilles n'a donc subi aucune modernisation substantielle, sinon le redéploiement de son artillerie et le déboisement de ses abords. Même son armement paraît bien insuffisant au regard des avancées techniques de l'époque. En novembre 1914 – à une date, certes, où la menace d'une invasion de la capitale semble écartée après la bataille de la Marne – il ne compte ainsi que 24 pièces d'artillerie⁶⁶, contre les 64 recensées en 1879. Et on trouve parmi elles quelques modèles dépassés, comme des canons de 12 culasse - une pièce en bronze utilisée pour la défense des fossés. Déjà jugée désuète et quelque peu anachronique, elle se charge encore par la bouche, provoque beaucoup de fumée et offre un tir de faible portée.

⁶⁵ BOURACHOT, André. *Le camp retranché de Paris, 1792-1940*. Paris : Bernard Giovanengeli éditeur, 2014, p. 141.

⁶⁶ Service Historique de la Défense, 23 N 31, Armement et munitions des forts de la zone Nord du CRP, novembre 1914, état du matériel du fort de Cormeilles.

Camp retranché de Joux
Zoni Nord
Fort de Corneilles

Etat du Matériel du Fort

Pièces d'artillerie (au Fort)

- 5 canons rayés
- 5 canons de 12 culasse.
- 12 canons rayés de campagne de 90 sur affût de 1^{er}
- 2 sections de mitrailleuses montées 1907 sur bords, sur affût de campagne 1907
- 2 affûts de bois de 185 de long 1907 de 1917 de recharge.
- 1 échelle d'observation 1907 1914 complète

Munitions

- Artillerie
- 2150 obus oblongs de 90 chargés à mitraille 1907 mêmes obus remis à D.E.
 - 2000 obus de 120 pour les 10 pièces de 120 existantes au fort
 - 2000 sachets complets de poudre 17 pour 120
 - 375 obus ordinaires pour canons de 12 culasse.
 - 375 boîtes à mitraille pour canons de 12 culasse
 - 3200 sachets complets de 90, en poudre 17.
 - 775 sachets complets pour canons de 12 culasse.
En dépôt au fort (Dépôt administratif de la Section 11 obus à 200 mètres fort)
 - 600 obus de 185 pour les Bataillon 115
 - 600 sachets complets de poudre 17 pour 185
 - 3000 étoupilles f. N.T.R.
 - 4500 souches pour canons rayés
 - 600 grenades à main chargées

Etat du matériel du fort de Corneilles, novembre
1914.

(©Service Historique de la Défense).

4. LE FORT DE CORMEILLES DANS LE CAMP RETRANCHE DE PARIS, DURANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

A la veille de la Première Guerre Mondiale, en 1913, paraît un plan de concentration des forces, le dix-septième depuis 1875, qui restera dans l'histoire sous l'appellation de « plan XVII ». Il prévoit de regrouper les armées françaises entre la Suisse, au sud et Maubeuge, au nord, sans prendre en compte le fait que la neutralité de la Belgique pourrait être violée. Or, le plan allemand, le plan Schlieffen, envisage de traverser ce pays lors d'une opération-éclair, avant d'envelopper l'aile gauche des armées françaises et de les prendre ensuite à revers, derrière le rideau défensif des forts. Si ces derniers occupent encore une large part dans les raisonnements tactiques de l'Allemagne, ils ont, en revanche, complètement déserté les réflexions de l'Etat-major français, pour lequel prime désormais l'offensive, « seul gage reconnu de victoire »⁶⁷. A l'instar de celui de Cormeilles, les forts Séré de Rivières vont pourtant jouer un rôle essentiel dans la défense de Paris en 1914-1918.

En même temps que le « plan XVII » voit le jour, fin 1913, un nouveau plan de défense de Paris – plan « de circonstance »⁶⁸, que le général Michel conçoit faute de pouvoir disposer des quarante millions promis mais jamais obtenus. Il ne sera arrêté que le 10 juillet 1914, soit trois semaines avant le début de la guerre ! Insuffisamment concerté, il ne comporte, pour l'essentiel, que des mesures à appliquer au quarantième jour de la mobilisation, quand l'état de défense de Paris sera décrété.

Mais les événements vont se bousculer et contrarier cet agenda. La capitale est déclarée en état de siège le 2 août et les unités assignées à la défense de ses trois régions fortifiées (Nord / Est / Sud-Ouest) commencent à arriver sur zone dès le 10 août. Ainsi la 86^e division territoriale de place et la 166^e brigade territoriale atteignent-elles la « région Nord » à la mi-août. Cette région, qui comporte deux secteurs, est limitée par une ligne Argenteuil-Herblay à l'ouest et Le Bourget-Louvres à l'est. Elle inclut le fort de Cormeilles (placé en secteur 1), qui y fait figure d' « ouvrage permanent ».



Carte de l'organisation défensive du Camp retranché de Paris en août 1914.

On y distingue les trois régions fortifiées (N/E/SO) et surtout les huit secteurs qui les composent.

(©Service Historique de la Défense).

⁶⁷ ORTHOLAN, Henri. « L'Etat-major français et le grand Etat-major allemand face au système Séré de Rivières de 1870 à 1914 », *Actes du colloque Séré de Rivières, Epinal 14-15-16 septembre 1995*. Paris : Association Vauban, 1999, p. 46.

⁶⁸ BOURACHOT, André. *Le camp retranché de Paris, 1792-1940*. Paris : Bernard Giovanengeli éditeur, 2014, p. 149.

4.1. LES OPERATIONS DE MISE EN ETAT DE DEFENSE DU CAMP RETRANCHE AUTOUR DU FORT DE CORMEILLES

Fraîchement débarquées de province, les unités mobilisées, auxquelles s'ajoutent d'autres ressources, comme des compagnies de chasseurs forestiers – bien utiles pour superviser les déboisements – reçoivent l'ordre d'entreprendre immédiatement les travaux nécessaires à la défense de la capitale. Le plan de 1913 prévoit en effet de créer, au-delà de la première et de la seconde couronne des forts, « une nouvelle place formée de centres de résistance protégés par des tranchées, des lisières de taillis ou de bois, des abattis, etc. formant ligne principale » et d'organiser, « en avant de cette ligne principale », « des positions avancées »⁶⁹. Il s'agit donc de repousser encore les limites du camp retranché de Paris, jusqu'à former un périmètre d'environ 170 km et à intégrer les massifs boisés à l'ouest et à l'est de la ville.

Dans les forts Séré de Rivières, peu de mesures sont à mettre à œuvre, sinon celle d'en sortir les canons et de les disposer dans les batteries extérieures et les intervalles – comme cela avait été arrêté dès la fin du XIX^e siècle, afin d'éviter de les transformer en « nids à obus » sous les tirs de l'assaillant. Pour prévenir ce risque, quelques renforcements sont exécutés dans les parties les plus exposées. A Cormeilles, ils consistent surtout à recouvrir les traverses-abris de terre⁷⁰, afin d'y noyer d'éventuels projectiles et d'ainsi protéger les magasins sous-jacents. Ce travail de terrassement s'effectue à la pelle et à la pioche. Pour dégager les champs de tir, « les élagages et débroussailllements » sont relancés. « On recoupe les talus et l'on met les blindages des ouvertures en place »⁷¹. Certains créneaux de tir sont consolidés avec du béton.



*Amas de terre sur la
caponnière double du fort de
Cormeilles-en-Parisis, au
nord-est de l'ouvrage.*

*Cet amas résulte peut-être
des déblaiements et des
apports en terre réalisés en
1914.*

⁶⁹ Service Historique de la Défense, 23 N 72, *Note au sujet des opérations de mise en état de défense du Camp retranché de Paris effectuées par le service du Génie du 27 août 1914, date de la prise de commandement de M. le général Gallieni, au 15 avril 1915* (s.d.).

⁷⁰ Service Historique de la Défense, 23 N 36, *Journal de la défense du fort de Cormeilles, du 14 octobre 1914 au 18 octobre 1915*.

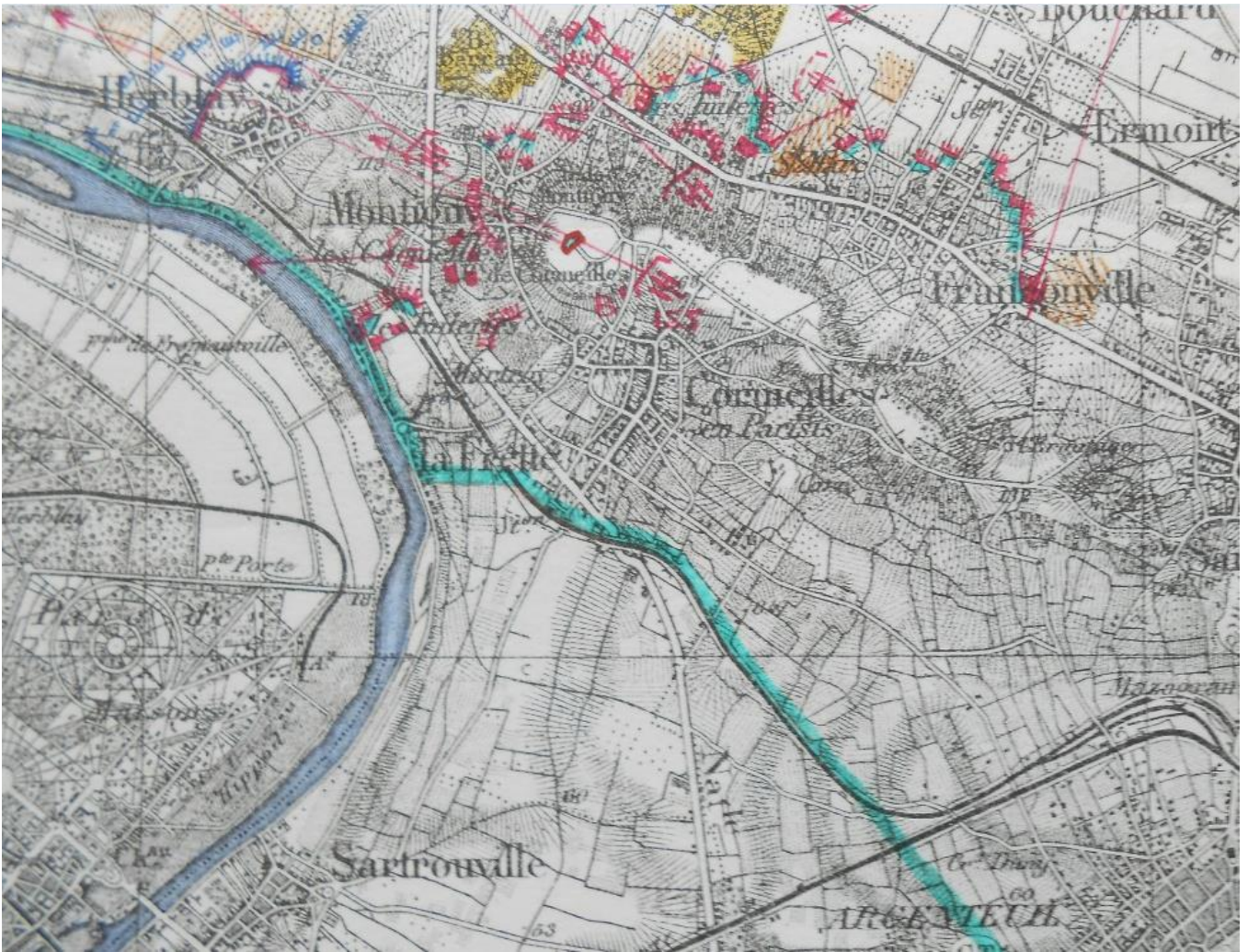
⁷¹ Service Historique de la Défense, 23 N 72, *Note au sujet des opérations de mise en état de défense du Camp retranché de Paris effectuées par le service du Génie du 27 août 1914, date de la prise de commandement de M. le général Gallieni, au 15 avril 1915* (s.d.).



Vue rapprochée de la caponnière de gorge du fort de Cormeilles. Comme le montre ce cliché, les ouvertures de tir ont été renforcées avec du béton, qui est venu masquer les encadrements de brique d'origine (encore visibles à gauche).

Peu de choses, en somme. Car l'essentiel des travaux est à conduire à l'extérieur des forts, qui ne sont plus considérés que comme des réduits. Le plan ci-dessous montre qu'autour du fort de Cormeilles sont réalisés dès août 1914 divers aménagements : déboisements, mise en place de réseaux de fil de fer et d'obstacles variés (abattis d'arbres, taillis), levées de terre, construction d'abris à l'épreuve⁷², de tranchées et de batteries avancées pour l'artillerie.

⁷² Structures, généralement en terre mais avec des parties bétonnées, destinées à protéger des tirs ennemis soit des hommes (compagnies d'infanterie), soit des matériels, comme les munitions.



Plan des travaux d'organisation défensive du CRP (août 1914), secteur du fort de Corneilles-en-Paris.

En jaune, les déboisements. En turquoise, les abattis. En rouge ou en bleu avec des hachures, les tranchées. Sous forme de rectangles rouges, les abris à l'épreuve, pour les soldats ou les munitions. Les batteries avancées sont schématisées avec un trait précédé d'une sorte de H et parfois la mention des pièces d'artillerie qui s'y trouvent (ex : 155). (©Service Historique de la Défense).

Ces tâches réclament une main d'œuvre abondante et les militaires n'y suffisent pas. Le 7 septembre 1914, 5000 travailleurs civils sont embauchés en renfort par le Service du Génie et cent d'entre eux sont dirigés vers le fort de Corneilles⁷³. Mais à cette date, le gros de la menace est déjà écarté. Paris possède, depuis le 26 août, un nouveau Gouverneur militaire, le général Gallieni et une VI^e armée mise à sa disposition. Et si la dernière avancée des troupes allemandes dans l'actuel département du Val d'Oise est notée à Asnières-sur-Oise et à Luzarches le 4 septembre (soit à quelques kilomètres seulement du fort de Corneilles), elles décident bientôt de battre en retraite sur l'Aisne, après la fameuse bataille de la Marne (5-12 septembre 1914).

⁷³ Service Historique de la Défense, 23 N 72, Note au sujet des opérations de mise en état de défense du Camp retranché de Paris effectuées par le service du Génie du 27 août 1914, date de la prise de commandement de M. le général Gallieni, au 15 avril 1915 (s.d.).

A partir d'octobre 1914, le théâtre des opérations se déplace à l'est. Les travaux de mise en défense du camp retranché de Paris étant, de fait, moins urgents, ils sont pris en charge par la 4^e compagnie du 31^e territorial, qui stationne en permanence au fort⁷⁴. Celle-ci est alors employée à superviser la construction des « *centres de résistance* »⁷⁵ du bois de Beauchamp, au sud de la voie ferrée d'Ermont à Pontoise, d'Herblay et du bois de Boissy (commune de Taverny). Le travail, relate le journal du fort, débute à 6h30 du matin, pour se terminer à 16h30, « *avec une heure et demi de repos dans l'intervalle* »⁷⁶.



Planification des défenses par l'Etat-major du Gouvernement militaire de Paris en septembre 1914. Les lignes jaunes marquent les limites des secteurs défensifs, numérotés de 1 à 8. Les principales fortifications et positions d'artillerie sont indiquées en rouge. Les lignes plus avancées d'infanterie sont représentées en rouge et en bleu. (©Service Historique de la Défense).

4.2. LA VIE QUOTIDIENNE DU FORT DE CORMEILLES D'OCTOBRE 1914 à OCTOBRE 1915 : « le désert des Tartares »⁷⁷ ?

C'est dans ce contexte de relâchement de la tension que le capitaine François prend la direction du fort de Cormeilles, le 14 octobre 1914. Dès son arrivée, il fait ouvrir le journal de défense que tout ouvrage se doit de tenir, conformément à l'article 154 du règlement sur le service des Places, qui recommande

⁷⁴ Service Historique de la Défense, 23 N 29, *Etat des cantonnements occupés par les troupes de la Zone Nord à la date du 20 octobre 1914.*

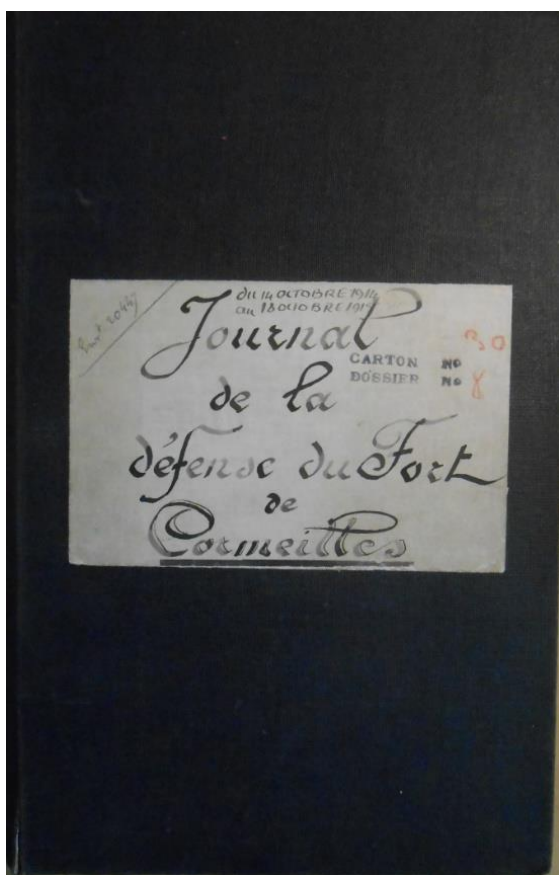
⁷⁵ Cette appellation désigne, dans le plan de 1913, des positions avancées plus importantes stratégiquement et comportant généralement un réduit bétonné.

⁷⁶ Service Historique de la Défense, 23 N 36, *Journal de la défense du fort de Cormeilles, du 14 octobre 1914 au 18 octobre 1915 – 22 octobre 1914.*

⁷⁷ Roman éponyme de Dino Buzzati, paru en 1940.

d'y inscrire « *chaque jour, par date, sans aucun blanc, ni interligne, ni grattage, ni surcharge, la copie littérale des ordres reçus et donnés, avec des renseignements sur le mode d'exécution de ces ordres, sur leurs résultats et enfin, sur toutes les circonstances propres à faire connaître la marche de la défense* »⁷⁸. Volontairement précis, ce journal constitue un précieux document sur la vie du fort, dans un moment où le danger s'éloigne, certes, mais où Gallieni compte que « *chacun continuera à travailler avec la plus grande énergie et la plus grande activité [...] de telle sorte qu'un retour offensif de l'ennemi trouve le Camp retranché à un degré complet de préparation* »⁷⁹.

A la lecture du journal, le quotidien du fort apparaît essentiellement rythmé, entre deux séances d'instruction, par des problèmes d'intendance : calcul des rations alimentaires, usage du thé pour aromatiser l'eau bouillie qui sert de boisson, isolement des hommes atteints par la variole ou la fièvre typhoïde, vaccinations à généraliser contre la propagation des épidémies, paille de couchage à distribuer pour garnir les paillasses...et par les innombrables déclinaisons du règlement intérieur : tenues exigées, horaires autorisés pour les promenades, entretien des latrines, etc.



*Journal de la défense du Fort de Corneilles
entre octobre 1914 et octobre 1915,
conservé au Service Historique de la Défense,
à Vincennes.*

La garnison du fort s'emploie surtout à empêcher toute intrusion de l'ennemi dans un dispositif qui comporte encore de nombreux hiatus : elle contrôle donc strictement la circulation automobile et les laissez-passer, qui deviennent obligatoires dans le camp retranché⁸⁰. Par ailleurs, est réitéré l'ordre de déblayer les glacis et de dégager les champs de tir du fort, éventuellement à l'explosif. C'est ainsi que le 31 octobre 1914, le journal fait état de travaux entrepris pour lutter contre les rhododendrons qui ont

⁷⁸ Service Historique de la Défense, 23 N 36, *Journal de la défense du fort de Corneilles, du 14 octobre 1914 au 18 octobre 1915 – 14 octobre 1914.*

⁷⁹ GAUVRY, Yoann (dir.). *Sénart, forêt retranchée. Mémoires et traces de la Grande Guerre*. Paris : Office National des Forêts, 2008, p. 18.

⁸⁰ Service Historique de la Défense, 23 N 36, *Journal de la défense du fort de Corneilles, du 14 octobre 1914 au 18 octobre 1915 – 14 octobre 1914.*

colonisé le cavalier ! – ce qui démontre à quel point l'ouvrage de Corneilles et son environnement ont été laissés sans entretien depuis longtemps.

Cette impression de flottement et d'improvisation s'étend à l'encadrement des troupes. Malgré une réorganisation rigoureuse du commandement hiérarchique de la Zone Nord⁸¹, le fort de Corneilles manque de cadres et de personnel technique compétent. C'est ainsi que le capitaine François se désole, le jour de sa prise de fonction, de n'avoir dans sa compagnie « *aucun gradé et aucun homme connaissant le fonctionnement des deux sections, quatre mitrailleuses, qui font partie de l'armement du fort* »⁸².

Le fort de Corneilles semble ainsi vivre dans l'attente d'un assaillant invisible. Il entame jusqu'en 1918 un long déclin - à l'image de la torpeur qui gagne l'ensemble du Camp retranché de Paris après la bataille de la Marne et n'est que péniblement dissipée par l'activisme de Gallieni. Ce dernier se bat, en effet, pour que la capitale ne soit pas privée de tous ses moyens au bénéfice des armées du front. C'est ainsi qu'il se préoccupe d'un enjeu stratégique nouveau : la défense de Paris contre les avions.

4.3. LE ROLE DU FORT DE CORMEILLES DANS LA DEFENSE CONTRE L'AVIATION DE GUERRE

Le 5 décembre 1914, le fort de Corneilles est informé de la création d'un service de Défense Contre Aéronefs (DCA). Placé sous les ordres du capitaine de vaisseau Morache, il a pour mission « *d'empêcher, par tous les moyens, les aéronefs ennemis de survoler la région parisienne, soit en les détruisant, soit en les obligeant à rebrousser chemin avant d'avoir atteint leur but, les forçant ainsi à se délester de leurs bombes en pleine campagne* »⁸³. Au début de la guerre, les bombardements de nuit à grande distance sont réservés aux Zeppelins⁸⁴. Peu faciles à manœuvrer, très sensibles aux conditions aérologiques, ils peuvent néanmoins porter de lourdes charges et leur présence, notamment en cas de couverture nuageuse, est quasiment indétectable, sinon par leur bruit. Leurs raids, qui, sur les ordres du Kaiser, s'intensifient à partir de janvier 1915, se révèlent dévastateurs, particulièrement sur le plan psychologique.

Pour lutter contre ces dirigeables, la défense aérienne du Camp retranché de Paris dispose d'armes mobiles, mais également de postes fixes, comprenant une section de 2 canons de 75, une section de mitrailleuses et un projecteur. En décembre 1914, le général Mercier Milon, commandant de la Zone Nord, décide d'installer l'un de ces groupes au fort de Corneilles – comme d'ailleurs dans les forts voisins de Montlignon, Domont, Montmorency, Ecoen et Stains. Il recommande son établissement à proximité immédiate d'un poste téléphonique, « *où séjournera, jour et nuit, un planton destiné à*

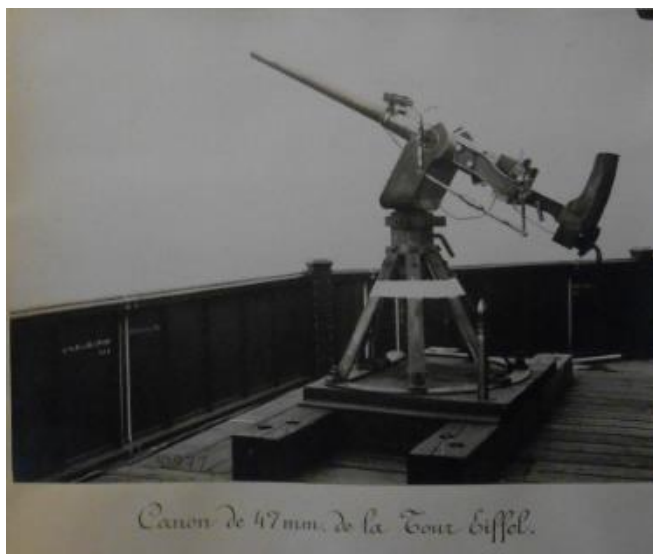
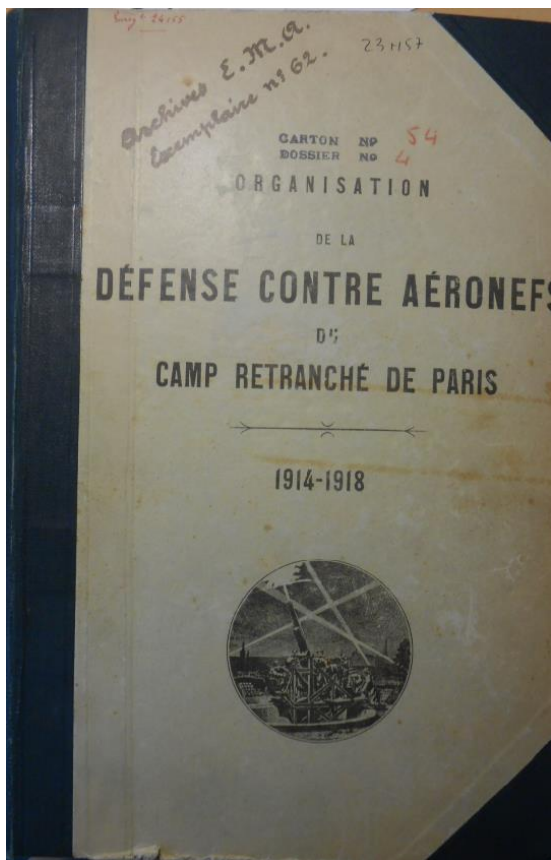
⁸¹ Le 27 août 1914, Gallieni créé pour le camp retranché de Paris une Zone Nord, qui englobe la région Nord (86^e DI), la région Est (85^e DI) et l'intervalle nord-est (92^e DI). Elle est placée sous le commandement du général Mercier-Milon.

⁸² Service Historique de la Défense, 23 N 36, *Journal de la défense du fort de Corneilles, du 14 octobre 1914 au 18 octobre 1915 – 14 octobre 1914.*

⁸³ Service Historique de la Défense, 23 N 57, Organisation de la défense contre aéronefs du Camp retranché de Paris (1914-1918).

⁸⁴ Ces fameux dirigeables à coque rigide mis au point par le comte Von Zeppelin à la fin du XIX^e siècle et produits massivement dans les usines de Friedrichshafen, au bord du lac de Constance.

communiquer l'alerte »⁸⁵ depuis le quartier général du GMP. Dans le même temps, à Paris, on installe un canon de 47 sur la Tour Eiffel et des mitrailleuses sur les réservoirs de Montsouris, aux Buttes-Chaumont et dans ce qui a été le siège du Port autonome de la capitale, quai d'Austerlitz.



Rapport sur l'organisation de la défense contre aéronefs du Camp retranché de Paris (1914-1918). A droite, un cliché provenant de ce rapport et montrant le canon de 47 mm installé sur la Tour Eiffel (©Service Historique de la Défense).

Dans l'attente du matériel, les exercices d'alerte se multiplient au fort de Corneilles durant toute la fin de l'année 1914⁸⁶. Le 2 janvier 1915, enfin, deux canons de 75 provenant des Ateliers de Puteaux sont acheminés au fort et le lieutenant d'artillerie Brull est désigné pour commander le poste de défense anti-aérienne de Corneilles. Ce dernier comporte également un projecteur et des mitrailleuses Hotchkiss dotées de pieds spéciaux facilitant le tir vertical.

Un reportage photographique réalisé dans l'actuel département du Val d'Oise par les opérateurs de la Section Photographique de l'Armée (SPA) montre, en août 1915, le fort de Corneilles et ses défenses anti-aériennes.

⁸⁵ Service Historique de la Défense, 23 N 57, Organisation de la défense contre aéronefs du Camp retranché de Paris (1914-1918), note de service du général Mercier Milon aux commandants des forts de la Zone Nord, le 5 décembre 1914.

⁸⁶ Service Historique de la Défense, 23 N 36, *Journal de la défense du fort de Corneilles, du 14 octobre 1914 au 18 octobre 1915 – 20 décembre 1914.*



Cormeilles-en-Parisis, le fort et ses défenses anti-aériennes. Les mitrailleuses. Août 1915.
(Photographie : Tétart/© ECPAD).

A la date du reportage, ces défenses anti-aériennes ont déjà prouvé leur efficacité. Le 21 mars 1915, en effet, elles ont servi à maintenir à distance deux Zeppelins et peut-être même à toucher l'un d'entre eux.

L'épisode est relaté avec force détails dans le journal du fort. A minuit cinquante, ce 21 mars, l'alerte est donnée : deux dirigeables survolent la capitale. A 1h 30 du matin, l'ordre tombe : « *vous pouvez commencer le feu* ». Deux minutes plus tard, l'un des deux appareils est aperçu par la traverse 18 ; le capitaine François fait démasquer le projecteur. A 1h 35, le poste de défense anti-aérienne de Cormeilles tire vers le Zeppelin et le tient sous son feu. Le dirigeable passe au-dessus du fort et s'éloigne, hors de portée. A 2 h 10, il revient et est aperçu au-dessus de Saint-Leu-Taverny. Les tirs reprennent, puis survient la nouvelle : « *il a été exactement encadré par la batterie du fort et a été touché ; il a immédiatement piqué du nez et est descendu d'une centaine de mètres. Nous le croyons touché à mort et nous avons crié victoire ; Il s'est rééquilibré et, en dehors du faisceau lumineux, a disparu dans la nuit* »⁸⁷. Lors de cette attaque, 50 projectiles de 75 et 350 cartouches de mitrailleuse sont utilisés. L'alerte est redonnée les 22 et 24 mars, mais sans incident notable.

Après ce fait d'arme, le fort de Cormeilles replonge dans le lent engourdissement qui était le sien depuis la fin de l'année 1914. Les signalements de dirigeables ou de biplans allemands se succèdent à un rythme régulier jusqu'en octobre 1915, date à laquelle les deux plates-formes de canons de 75 sont

⁸⁷ Service Historique de la Défense, 23 N 36, *Journal de la défense du fort de Cormeilles, du 14 octobre 1914 au 18 octobre 1915 – 21 mars 1915.*

déplacées et retirées du fort par ordre du Parc de Place de Vincennes⁸⁸. En janvier 1916, le fort de Corneilles passe sous la direction du lieutenant Belin, du 285^e territorial. Il ne possède plus alors, pour tout armement, que 10 pièces de flanquement⁸⁹. Son aventure anti-aérienne semble prendre fin.

Et pour cause : le théâtre des événements, même potentiels, s'éloigne chaque jour davantage. Entre octobre et décembre 1915, le Camp retranché de Paris connaît de nouvelles extensions ; quatre lignes de défense sont sommairement établies, toujours plus loin de la capitale : la ligne Thérain-Authonne, la ligne Epte-Ourcq, la ligne Lizy-sur-Ourcq-Melun et enfin, la ligne de la forêt de Sénart. Les effectifs du CRP ne cessent de se dégarnir : 225 000 hommes à la mobilisation, 97 000 en juillet 1915, 36 000 au début de l'année 1916, 43 000 au 1^{er} juillet 1916⁹⁰.



Carte au 1/200 000^e montrant les lignes d'organisations défensives successivement aménagées pour le CRP jusqu'en 1918. (s.d.) (©Service Historique de la Défense). Il y en eut jusqu'à neuf au total.

Dès 1917, les positions avancées construites au-delà des forts, pour la plupart en bois et en terre, commencent à se dégrader, sous l'effet conjugué du manque d'entretien et des intempéries. En décembre 1917, le général Dubail, nouveau Gouverneur militaire de Paris, constate qu' « après la saison d'hiver [1917-1918], la majeure partie des ouvrages sera inutilisable »⁹¹. Il est décidé de procéder à un comblement des structures d'infanterie non indispensables, abîmées et obsolètes, pour ne conserver

⁸⁸ Service Historique de la Défense, 23 N 36, *Journal de la défense du fort de Corneilles, du 14 octobre 1914 au 18 octobre 1915 – 5 octobre 1915.*

⁸⁹ Service Historique de la Défense, 23 N 29, stationnement des troupes dans la Zone Nord du Camp retranché de Paris, janvier 1916.

⁹⁰ BOURACHOT, André. *Le camp retranché de Paris, 1792-1940.* Paris : Bernard Giovanengeli éditeur, 2014, p. 238.

⁹¹ GAUVRY, Yoann (dir.). *Sénart, forêt retranchée. Mémoires et traces de la Grande Guerre.* Paris : Office National des Forêts, 2008, p. 41.

que les positions de mitrailleuses et d'artillerie, ainsi que les lignes principales. En 1918, l'évolution des concepts de défense achève de condamner l'existence même d'un camp retranché autour de Paris - même si ce dernier, en juin, remplit son rôle en repoussant l'armée allemande, notamment en lisière de la forêt de Villers-Cotterêts.

CONCLUSION

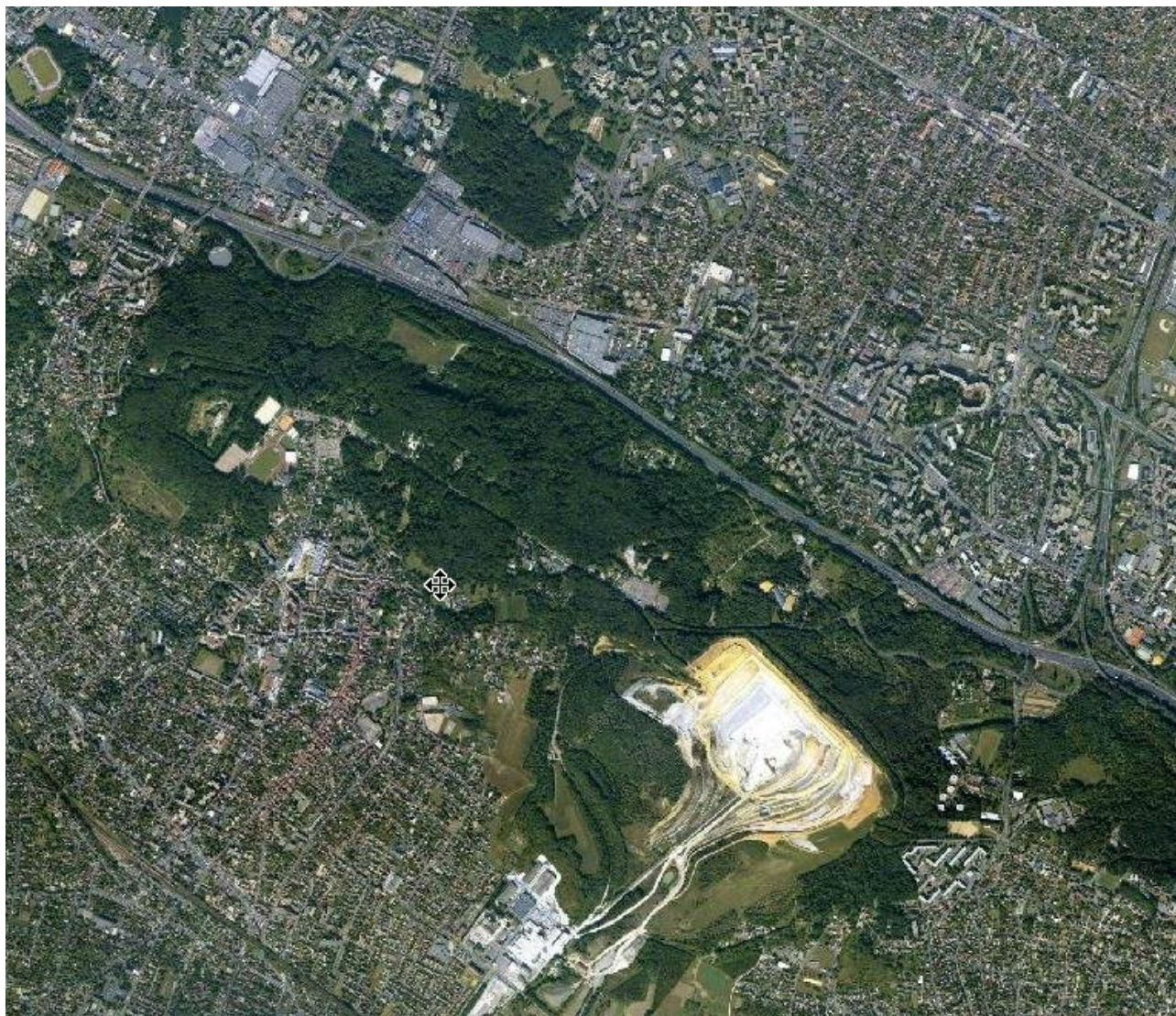
Durant la Première Guerre Mondiale, le fort de Corneilles-en-Parisis n'a donc occupé une fonction qu'essentiellement dissuasive dans le dispositif à plusieurs lignes de défenses du Camp retranché de Paris. Mais par sa seule présence, il a permis, comme tous les ouvrages du système Séré de Rivières, d'infléchir la stratégie de l'Etat-major allemand, en le contraignant à des manœuvres de contournement qui ont ralenti et affaibli ses troupes.

En déclassant l'ensemble des ouvrages militaires édifiés entre 1874 et 1918, la loi du 2 avril 1954 a supprimé des zones de servitude inconstructibles et libéré de vastes terrains. Mais elle a, hélas, privé les forts Séré de Rivières de la plupart des équipements sur lesquels auraient pu s'appuyer des actions de pédagogie et de transmission visant à expliciter leur rôle stratégique et à raconter leur histoire, de la fin du XIX^e siècle à la Première Guerre Mondiale.

Restent, pour ce faire, le témoignage des pierres et la force évocatrice du site. Il se dégage du fort de Corneilles, à demi enterré et recouvert de terre, une poésie singulière, qui s'ajoute au caractère exceptionnel de son architecture. Alors que le site était autrefois largement déboisé, la végétation y a repris ses droits car elle a trouvé là, dans cet état d'abandon, des conditions propices à son développement.

5. ANALYSE ARCHITECTURALE DU FORT

5.1. LE SITE



Le fort occupe une surface de onze hectares, à l'extrémité occidentale de la butte de Cormeilles. Son emprise fait pendant, de l'autre côté du territoire de la ville, à la grande échancrure blanche de la carrière Lambert. Au nord, l'autoroute A 15 sépare le glacis du fort de la commune voisine de Franconville.



Le fort est cerné par les bois, au milieu desquels s'inscrit sa forme trapézoïdale et se discerne clairement l'espace dégagé de ses deux cours successives, encaissées et étroites.



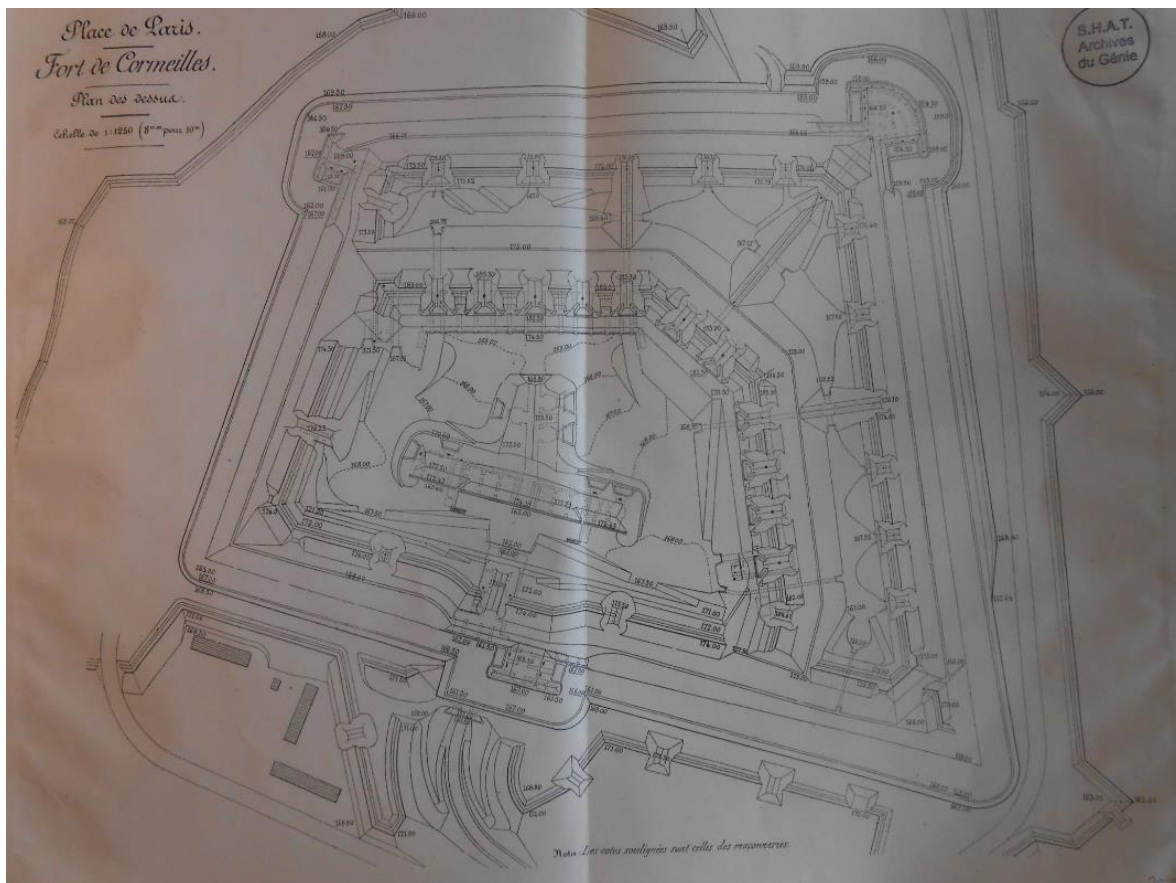
Au bout de la route stratégique, il est encore en situation d'isolement, mais pour combien de temps ? Des terrains de sport ont déjà conquis ses abords immédiats, à l'est, tandis qu'à l'ouest, du côté de Montigny-lès-Cormeilles, les pentes de la butte sont peu à peu colonisées par des lotissements.

5.2. LE PLAN



Plan d'ensemble du fort de Cormeilles, dressé en 1879. (Service Historique de la Défense, 1 VH 2080).

Le fort de Cormeilles adopte un plan polygonal. Le système Séré de Rivières consacre en effet l'abandon du tracé bastionné jusqu'alors en usage dans la fortification, qui s'était révélé inefficace lors des deux sièges de 1870-1871 pour résister aux obus et au tir plongeant. Le combat à longue portée et la défense rapprochée ne sont plus assurés par les mêmes organes. Le fort est essentiellement une batterie d'artillerie de grandes dimensions, destinée à empêcher la progression de l'assaillant, tandis que la défense rapprochée se déroule dans le fossé battu par des caponnières.



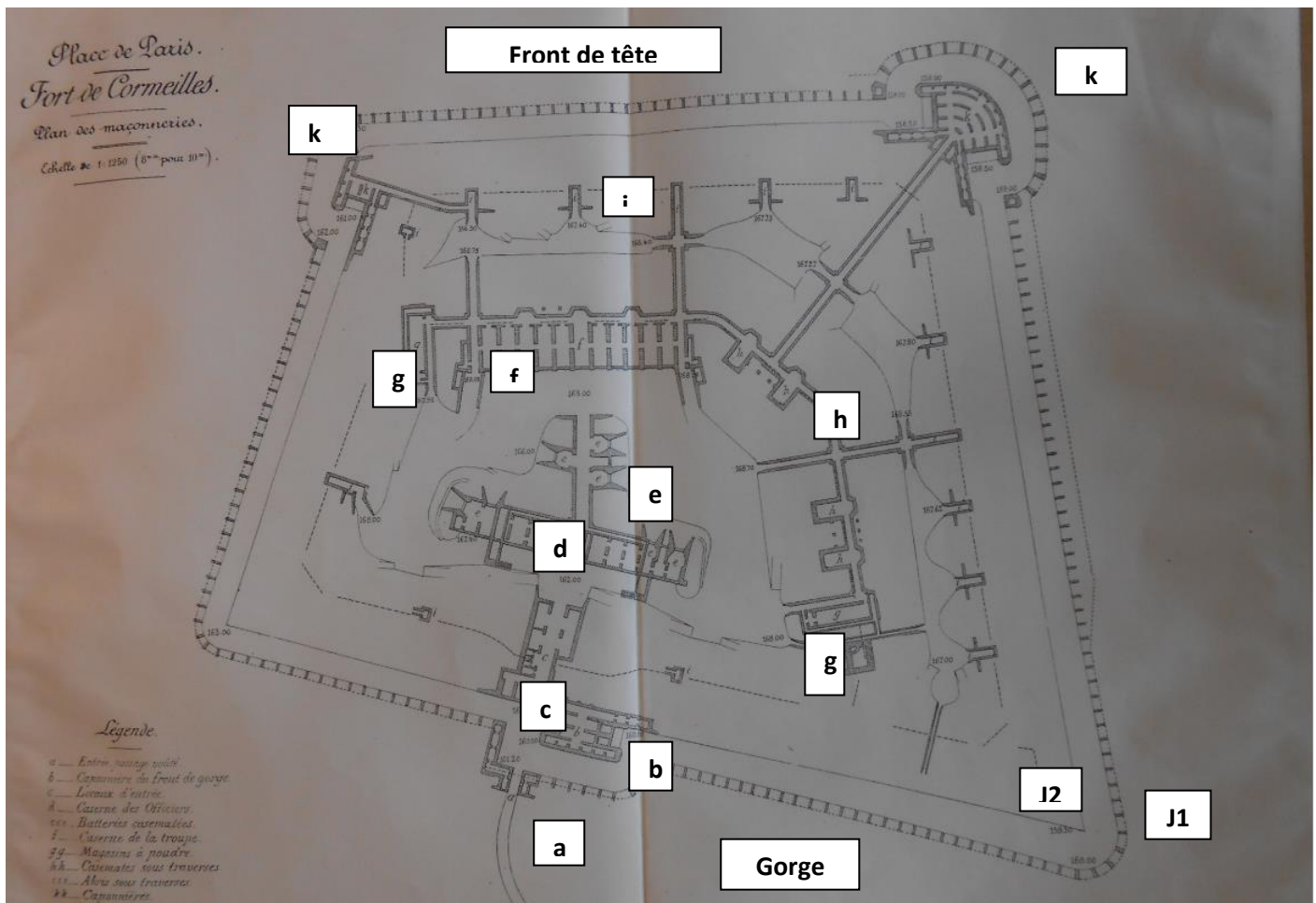
Plan de dessus du fort de Cormeilles, 1877. Service Historique de la Défense, 2 V 105.

Le fort de Cormeilles, comme tous ceux dont la construction a démarré en 1874-1875, est du type « à cavalier ». Il est composé d'un rempart surmonté de traverses espacées de plates-formes de tir pour l'infanterie et l'artillerie légère et, en son centre, d'un cavalier, massif de terre abritant les casemates voûtées en pierre de la caserne et supportant les traverses et les emplacements de l'artillerie lourde de longue portée.



Grâce à ce système, l'ennemi ne peut observer les coups longs de sa propre artillerie, qui, en passant au-dessus du cavalier, vont éclater derrière ses masses de terre protectrices.

A gauche, le cavalier du fort de Cormeilles et la caserne de la troupe. Sa crête d'artillerie surplombe le glacis qui l'entoure.



Plan des maçonneries du fort de Cormeilles, 1877. Service Historique de la Défense, 2 V 105.

En a, l'entrée du fort, qui se fait sur la gorge, au sud-est, car c'est la face la moins exposée au tir de l'ennemi.

En b, la caponnière du front de gorge.

En c, le couloir d'entrée.

En d, la caserne des officiers.

En e, les casemates pour mortier ou canon à tir indirect.

En f, la caserne de la troupe.

En g, les magasins à poudre, entourés d'une galerie isolante contre l'humidité.

En h, les traverses du cavalier, pour l'artillerie lourde, reliées entre elles par un couloir enterré.

En i, les traverses du rempart, pour l'artillerie légère.

En J1, le mur de contrescarpe (extérieur – plus haut) et en J2, le mur d'escarpe (intérieur – plus bas).

En k, les caponnières. Au nord-est se trouve la plus importante, une caponnière double, qui bat deux fossés de ses feux.

5.3. LES ELEVATIONS



Le mur d'escarpe est caché par la contrescarpe plus haute. Il est constitué par un alignement d'arcs accolés, dont les piédroits épais tendent à jouer le rôle de contreforts. Ce procédé, dit à arceaux de décharge, a été largement généralisé à partir de 1874 par la Commission des Fortifications dans les ouvrages Séré de Rivières. Il a permis de les rendre plus résistants, à la fois à l'épreuve des tirs, mais également à l'action destructrice de la végétation. Au-dessus des arceaux, les créneaux de fusillade.



Après avoir franchi la contrescarpe et le corps de garde avancé, la route d'accès au fort de Cormeilles conduit à la porte d'entrée de l'ouvrage. Celle-ci se trouve en fond de fossé. Elle est défendue par un pont mobile intérieur et une grille.

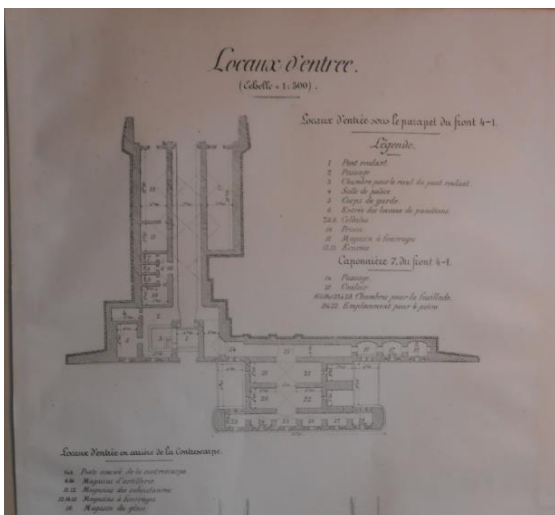
Destinées, par vocation, à être détruites lors d'un assaut éventuel, et « n'ajoutant rien aux dispositions fonctionnelles requises par la défense »⁹², les entrées des forts Séré de Rivières n'en ont pas moins été soignées en dépit de l'étroitesse des budgets.

L'entrée monumentale du fort de Cormeilles se distingue ainsi par son décor : contreforts massifs, meurtrières aveugles, attique surmonté d'un crénelage décoratif, porte à arc surbaissé, voussure reposant sur des culots sculptés, contraste volontairement travaillé entre l'appareil en pierre de taille du bâtiment et les gros moellons à joints rubanés du mur d'escarpe.

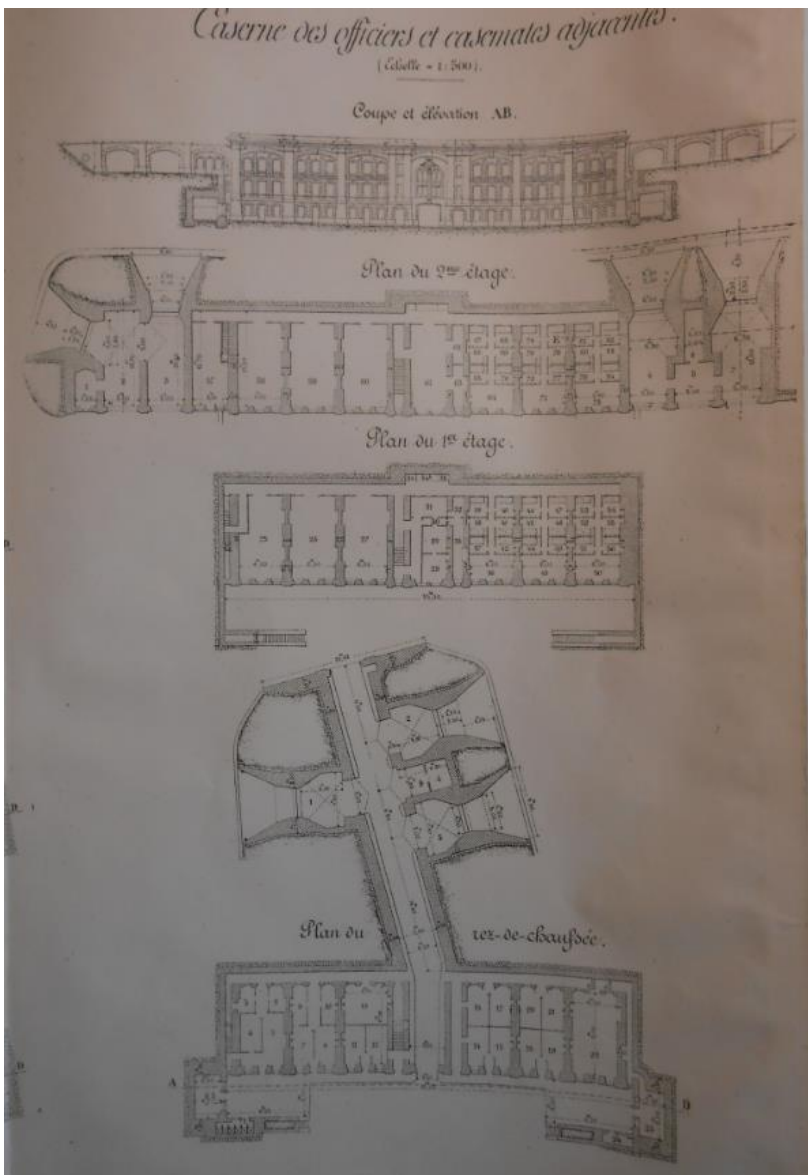
⁹² TRUTMANN, Philippe. *La barrière de fer. L'architecture des forts du général Séré de Rivières (1872-1914)*. Thionville : Gérard Klopp éditeur, 2000, p. 214.



Un passage couvert conduit de l'entrée vers la caserne des officiers. Au sol, les rails de la voie ferrée de un mètre installée dans le fort en 1876-1877.



A gauche, plan des locaux d'entrée du fort de Corneilles, 1877. (Service Historique de la Défense, 2 V 105). A droite, une vue de la chambre contenant le mécanisme de recul pour le pont roulant, à l'ouest de l'entrée. Ce pont roulant s'escamote latéralement.



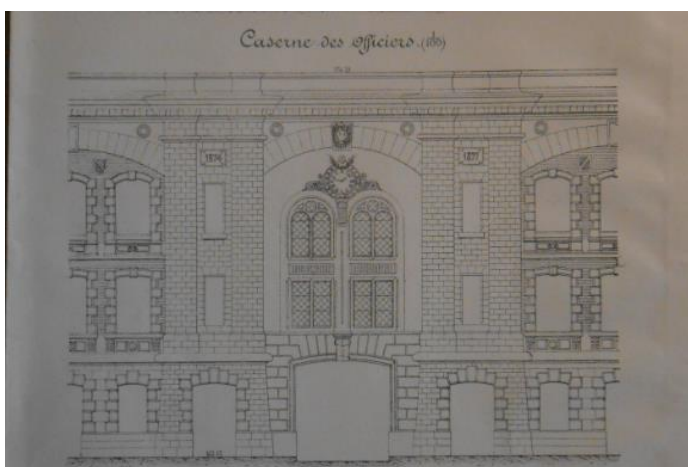
Plans et élévations de la caserne des officiers, 1877. Service Historique de la Défense, 2 V 105.

Les casernes, séparées pour les officiers et la troupe, se composent de casemate voûtées.

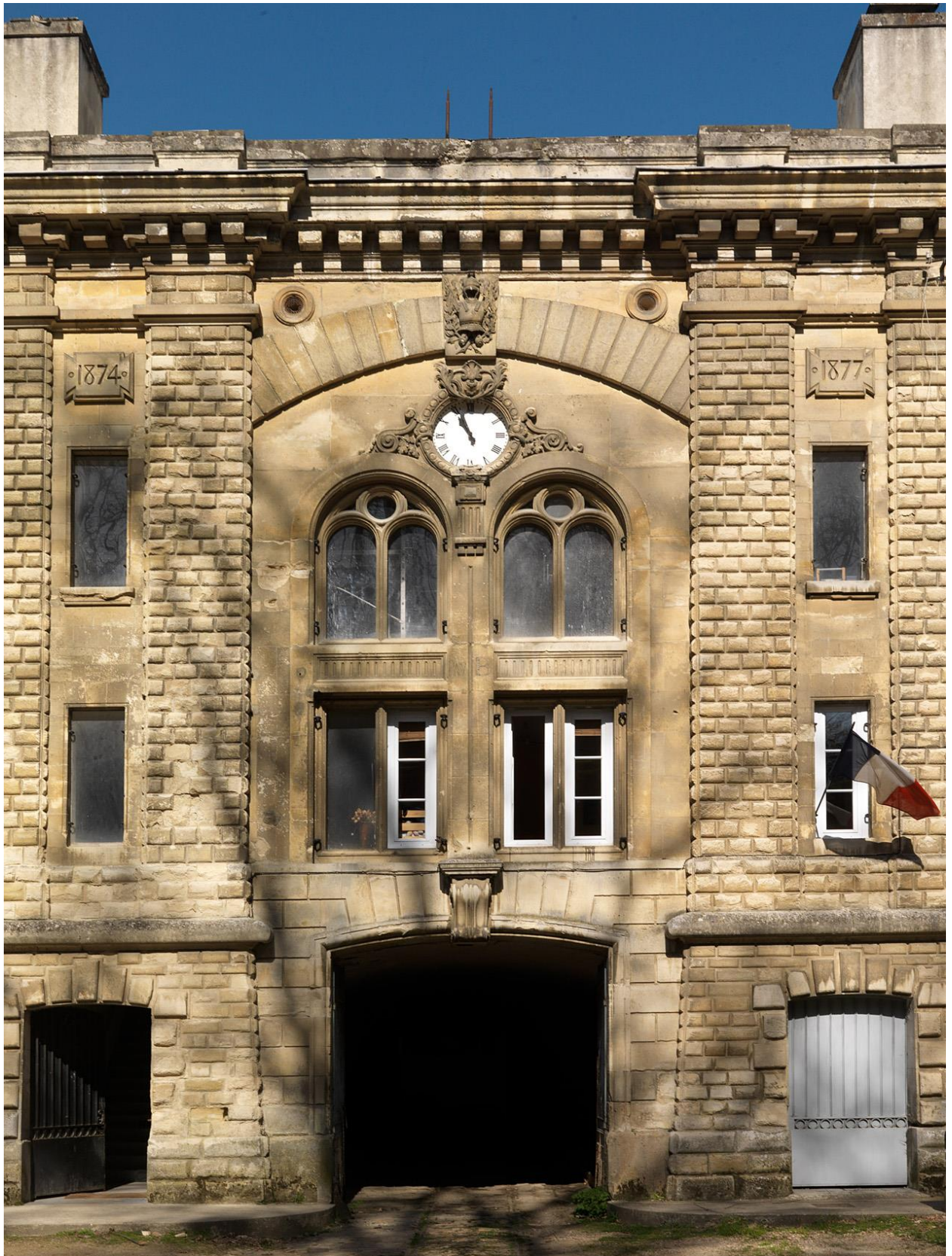
La caserne des officiers se trouve à mi-chemin entre la gorge et la caserne de la troupe. Cette configuration présente un double avantage : les officiers sont ainsi mieux protégés car plus éloignés du théâtre des combats (le front de tête), mais dans la symbolique du commandement, ils sont placés devant leurs hommes, face à l'entrée du fort.

Sur trois niveaux et sept travées sont répartis :

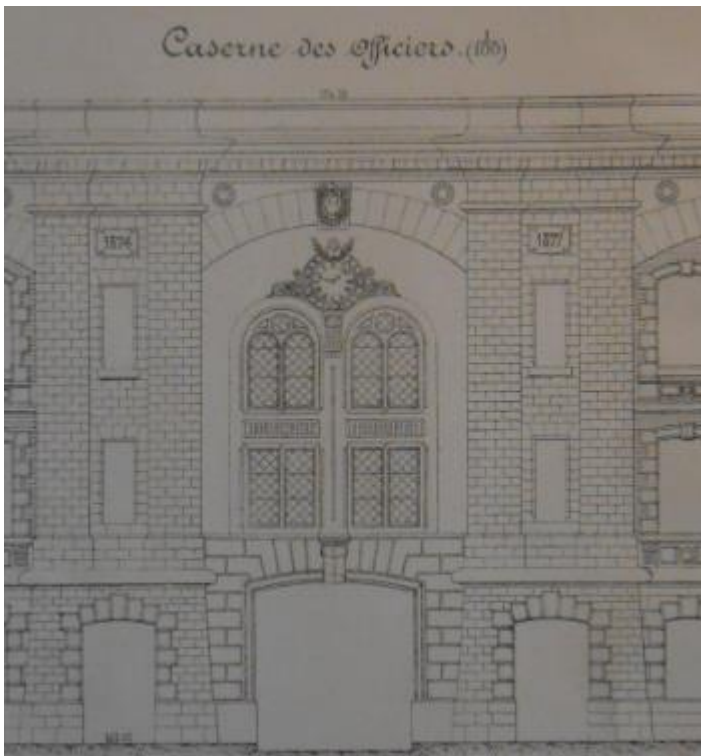
- *au rez-de-chaussée, une salle d'opération, la pharmacie et la tisanerie, la lingerie, le mess, des bureaux (dont ceux du télégraphe) et les magasins de l'artillerie et du génie*
- *au premier et au second étage, six casemates divisées, chacune, en six boxes et un espace commun. 36 officiers pouvaient donc y être hébergés.*



Sans doute parce que le fort de Corneilles fut le premier construit dans la « chefferie de Saint-Denis » et qu'il était destiné à faire office de modèle, la façade du pavillon des officiers a été particulièrement soignée.



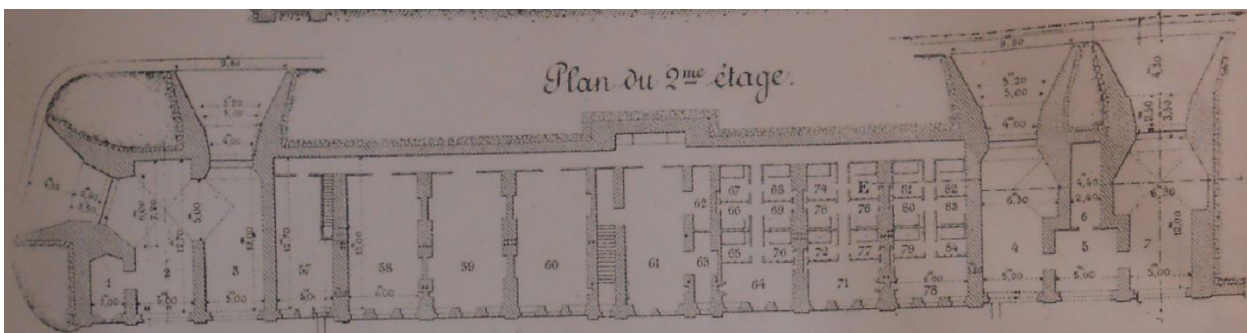
La travée centrale comporte, au rez-de-chaussée, un passage couvert, au premier étage le logement du commandant du fort et au second, une originalité : la chapelle. Les dates de réalisation de l'ouvrage figurent, dans un cartouche, de chaque côté des pilastres à bossage saillant qui encadrent cette travée centrale. Son fronton porte la traditionnelle horloge des édifices militaires.



La chapelle se reconnaît, en façade, à ses baies jumelées et cintrées.

A l'origine, leur vitrage à croisillons et les remplages qui les surmontaient – les seuls de la caserne – renvoyaient à une formule emblématique de l'architecture religieuse.

Agrafes, médaillons, motifs d'accolades, trophée cantonné de lauriers...les ornements sculptés de cette travée sont d'une grande richesse et détonnent dans cette architecture éminemment fonctionnelle.

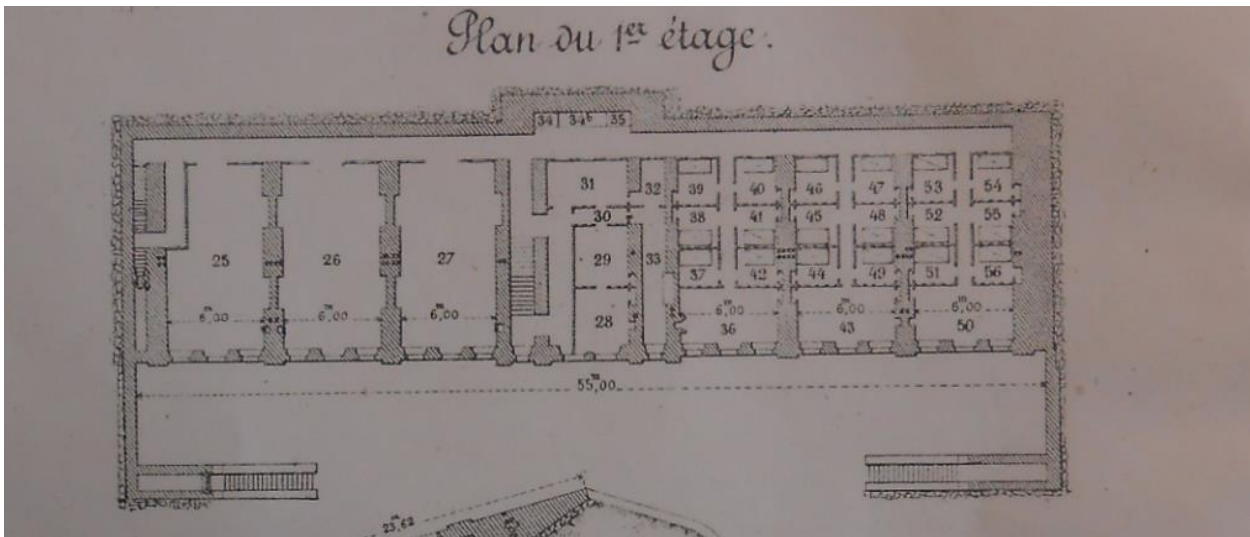


Plan du second étage de la caserne des officiers, 1877.

En 61, la chapelle. Elle constitue le seul exemple d'affectation explicite d'une pièce à un usage culturel dans un fort Séré de Rivières. Dépourvue de rôle défensif, vulnérable, elle est logiquement placée dans le bâtiment le moins exposé aux tirs de l'assaillant.

En 62 et 63, la « salle des morts » (morque) et la sacristie.

A l'arrière de la chapelle, un monte-charge assurait le transport des blessés couchés et venant d'être opérés vers les « chambres d'ambulance » (58 à 60) destinées à leur convalescence.

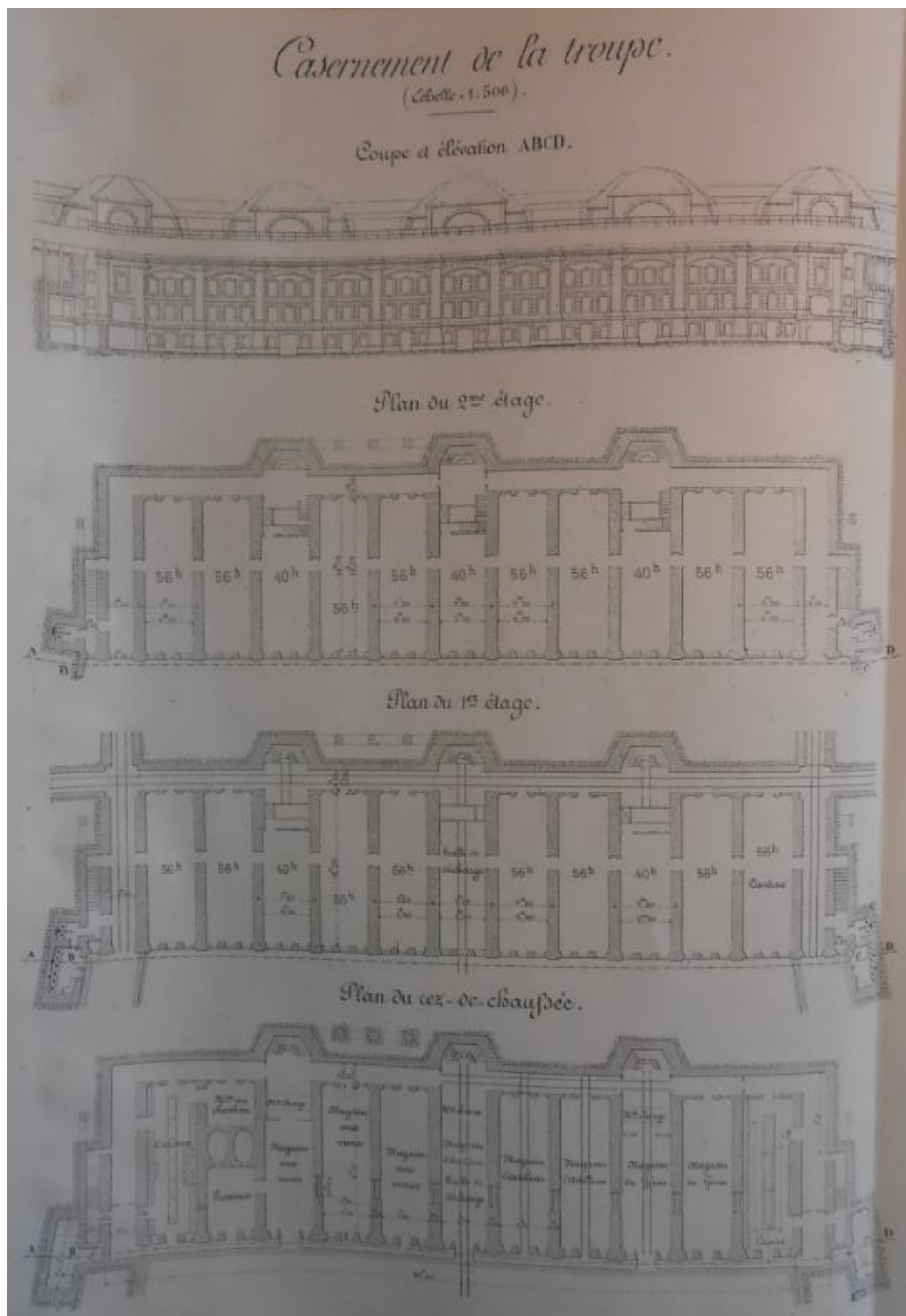


Plan du premier étage de la caserne des officiers, 1877.

A ce niveau, se trouvent les salles réservées à l'infirmerie (23 à 27), sous les « chambres d'ambulance » du niveau supérieur et au-dessus de la salle d'opération du rez-de-chaussée. Toute l'assistance médicale est ainsi cantonnée dans l'aile ouest. Selon des principes hygiénistes, elle est strictement séparée des chambres de l'aile est, afin que la santé des officiers et leur moral ne soient pas affectés par un contact direct avec les malades et les blessés.



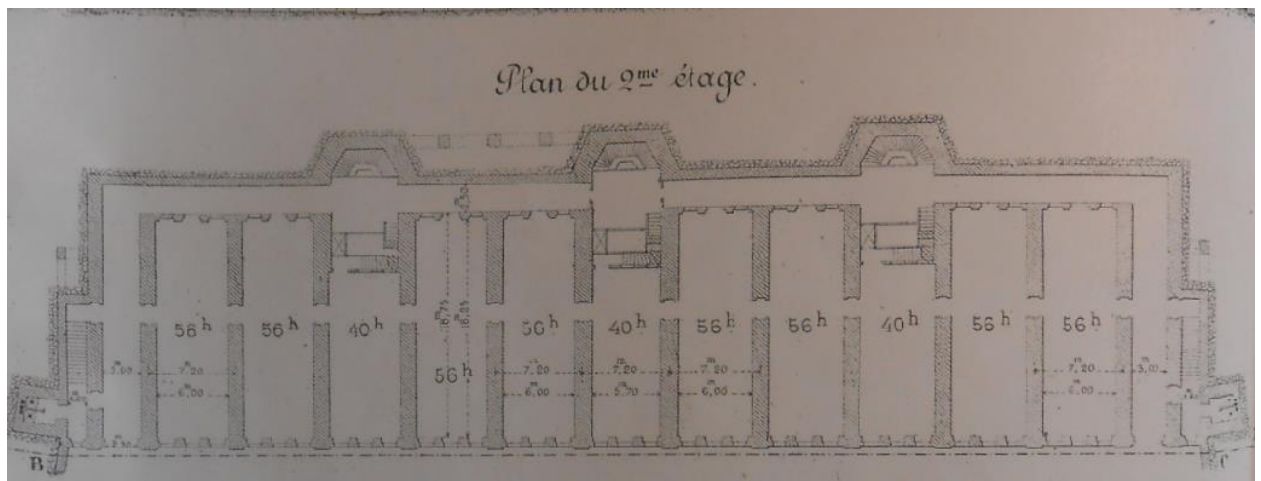
Les travées de la caserne des officiers, en direction de l'est. Les élévations sont rythmées par un ordre colossal de pilastres et par des jeux de polychromie obtenus par l'alternance de la brique rouge et du calcaire blanc. Cet ordre colossal est la traduction architecturale d'une structure voûtée à l'épreuve des bombes, et donc soutenue par d'épais murs de refend.



Plans et élévations de la caserne de la troupe, 1877. Service Historique de la Défense, 2 V 105.

Les casemates-logements de la garnison du fort de Corneilles respectent les principes édictés dans le Rapport sur l'organisation des nouveaux ouvrages de défense⁹³ rédigé par la Commission Frossard en mai 1874 : une place couchée est réservée à chaque homme (1096 soldats au total) ; la caserne est implantée au centre de l'ouvrage militaire, sous le cavalier et elle est ici constituée de onze travées de six mètres de large sur trois niveaux.

⁹³ Service Historique de la Défense, 2 V 3, *Rapport sur l'organisation des nouveaux ouvrages de défense* rédigé par une Commission spéciale d'officiers généraux de l'Artillerie et du Génie sous la présidence du général Frossard, 9 mai 1874.



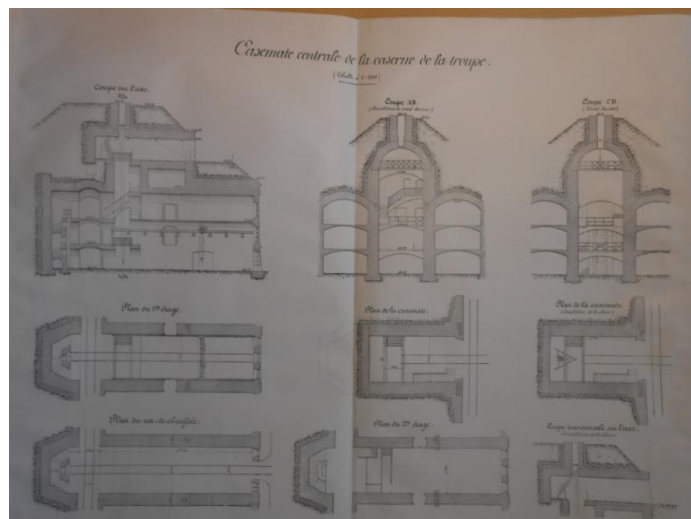
Chaque chambrée est constituée par une travée ouvrant sur un couloir longitudinal qui les dessert toutes. Ce couloir forme à la fois circulation générale et isolation par rapport à la paroi terrassée de l'ensemble. Le tout est conçu pour être à l'épreuve des obus. Une chambrée peut loger de 40 à 56 hommes. Les escaliers permettant d'y accéder sont placés en saillie demi hors-œuvre sur la façade postérieure. Quant aux latrines, elles sont rejetées dans les angles du bâtiment.



Au-dessus de la caserne se trouve la crête d'artillerie. Le rez-de-chaussée, percé de nombreuses portes à deux vantaux, abrite, dans la partie gauche, une cuisine, une papeterie, des magasins aux vivres et un magasin à charbon, qui alimentait le double four à pain du fort. Dans la partie droite se situent les magasins du génie et de l'artillerie, ainsi qu'un lavoir.



Devant la caserne s'étend une vaste cour (ou place d'armes) pour les mouvements de la troupe. Des cheminées d'éclairage et de ventilation rythment la crête d'artillerie. L'air et la lumière sont nécessaires pour éviter la propagation des maladies infectieuses (rougeole, typhus, choléra, tuberculose) - préoccupation sanitaire d'autant plus aigue pour une vie collective que la vaccination n'existe pas encore.



Plans et coupe transversale et longitudinale de la casemate centrale de la caserne de la troupe, 1877. Service Historique de la Défense, 2 V 105. Les bouches d'aération se tiennent juste au-dessus du couloir longitudinal courant au fond de la caserne.



De part et d'autre de la caserne de la troupe se trouvent deux magasins à poudre, d'une capacité inférieure à 100 tonnes. Ils sont rejetés sur les flancs du cavalier, de manière à limiter les effets d'une explosion, accidentelle ou non. Ci-dessus, l'entrée du magasin à poudre aménagé au sud-est du cavalier, dans le saillant IV.



Ce magasin à poudre est précédé d'un vestibule (ci-dessus), qui fait office de sas. Muni d'un puits de lumière, son sol est légèrement surélevé par rapport à celui du magasin, qui est bâti sur un vide sanitaire le protégeant contre l'humidité.



Le magasin à poudre du saillant IV est une pièce de plan rectangulaire voûtée en plein cintre.



Ses murs sont décorés de fresques, qui auraient été exécutées après la Seconde Mondiale, lorsqu'il fut transformé en salle de théâtre. Elles représentent des paysages – ci-contre, à gauche, un pittoresque village avec des maisons à pan de bois regroupées autour d'une église.

Au fond du magasin, on aperçoit l'une des niches où étaient placées les lanternes à réflecteur et les lampes à huile qui servaient à l'éclairer.





Le cavalier porte douze traverses, ces masses de terre perpendiculaires à la crête d'artillerie, qui la cloisonnent pour éviter sa prise d'enfilade par des tirs de flanc. Elles sont reliées entre elles par un couloir enterré et voûté en plein cintre. Les voûtes sont en maçonnerie de moellons.



A l'est du cavalier, ces traverses sont « enrobées » : elles sont noyées dans le massif de terre protecteur, avec seule une porte apparente au fond d'une tranchée encadrée de deux ailes courbes rampantes.



« La rue de l'artillerie » ou « rue du rempart » est un fossé peu profond, qui sépare le cavalier central du rempart surmonté de traverses espacées de plates-formes de tir pour l'infanterie et l'artillerie légère.



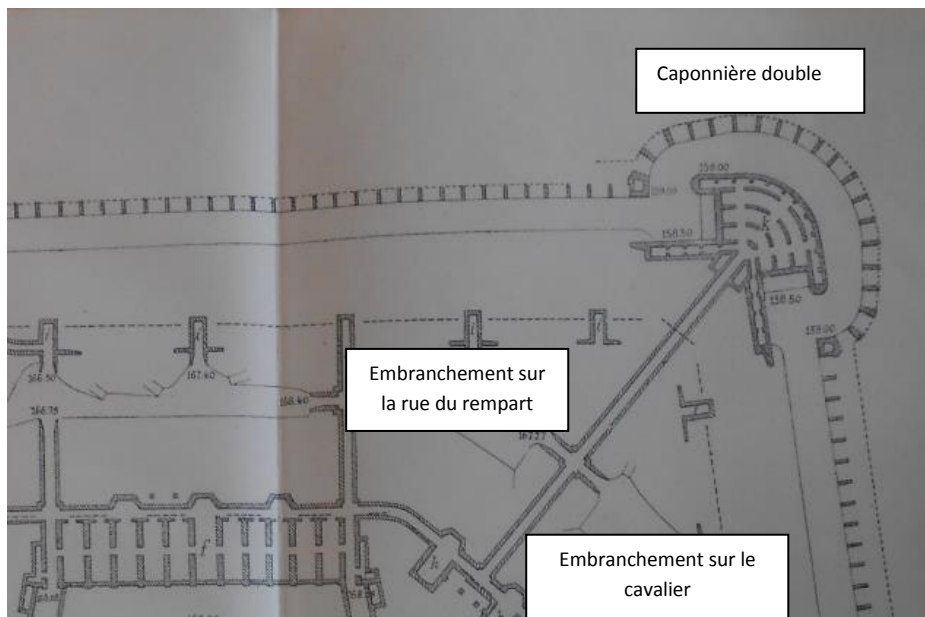
Le rempart de l'artillerie porte seize traverses. Comme celles du cavalier, elles sont creuses et comportent un abri de combat pour le peloton manœuvrant la pièce adjacente et pour les munitions de la journée. Il s'agit donc de « traverses-abris ».



La traverse-abri est terrassée de tous côtés, sauf à l'arrière, en bordure de la rue du rempart, où elle est fermée par un mur de façade à ailes rampantes, qui soutient les talus latéraux et est percé d'une porte pour le peloton. Les hommes comme les munitions peuvent y trouver refuge entre deux tirs ou sous les assauts de l'ennemi. La végétation a repris ses droits sur ces traverses, mais il faut les imaginer complètement déboisées, lorsqu'elles étaient en usage.



Au nord-est du fort, sur le front de tête, se trouve une caponnière, casemate basse placée en fond de fossé, en saillie sur l'escarpe et en bout d'alignement. Elle est double, car elle bat deux fossés.



La descente vers la caponnière vient se raccorder directement sur le cavalier, mais aussi sur la rue du rempart à partir d'une traverse enterrée.



Intérieur de la caponnière double, constituée d'une enfilade de cellules à voûtes surbaissées au 1/6^e.



Embrasures de tir de la caponnière double.

Comme le prouve l'état du matériel du fort de Cormeilles dressé en novembre 1914, cette caponnière était équipée de canons-revolver (modèle 1879) et de canons de « 12 culasse » (modèle 1884).



Fac-similé de canon de « 12 culasse » (modèle 1884) au fort d'Uxegney (Vosges).

(©Photo site internet Fortifsere.fr).



Vue générale de la caserne de la troupe et de sa crête d'artillerie en direction de l'ouest.

A gauche, un groupe de bâtiments qui témoignent d'occupations ultérieures du fort : de la fin de la Seconde Guerre Mondiale à 1956, l'ouvrage devint une prison militaire (pour des prisonniers de guerre, des collaborateurs et des trafiquants du marché noir). Il fut, par la suite, un centre d'accueil pour les harkis algériens et leurs familles. Le vaste hangar du premier plan, bâti au milieu des années 1950 et aujourd'hui dépourvu de toiture, leur servit d'hébergement temporaire.



Le « hangar des harkis », avec sa charpente métallique à nu, est ainsi baptisé à cause de la fresque qui orne l'un des murs-pignons intérieurs et représente des bédouins devant une citadelle au milieu du désert.



Vue générale du fort de Cormeilles en direction du sud, depuis le sommet de la caserne de la troupe.

En 1967, l'ouvrage a été affecté au 23^e régiment d'infanterie de marine ; il a accueilli un centre d'initiation commando, qui a fonctionné de manière permanente pour la formation de nombreuses unités de réserve jusqu'à la dissolution de ce régiment au début des années 1980.



Vue générale du fort en direction du sud-est avec, au premier plan, la cour de la caserne.

Le bâtiment situé juste à droite du « hangar des harkis », avec son porche en béton, a été détruit récemment. Il abritait des cellules pour les détenus, datées de la phase durant laquelle le fort fut converti en établissement pénitentiaire.

SOURCES

Archives départementales du Val d'Oise, R 4, Commune de Cormeilles-en-Parisis, acquisitions de terrains, expropriations.

Archives départementales du Val d'Oise, Commune de Cormeilles-en-Parisis, *Monographie de l'Instituteur*, 1899.

Archives départementales du Val D'Oise, R 1, Loi relative aux nouveaux forts à construire autour de Paris, 27 mars 1874.

Service Historique de la Défense, 1 VH 2080, Plans des forts des environs de Paris (1874-1880), Région du Nord, chefferie de Saint-Denis, 1879.

Service Historique de la Défense, 2 V 3, *Rapport sur l'organisation des nouveaux ouvrages de défense* rédigé par une Commission spéciale d'officiers généraux de l'Artillerie et du Génie sous la présidence du général Frossard, 9 mai 1874.

Service Historique de la Défense, 2 V 105, Recueil des croquis d'exécution des principaux ouvrages de défense en cours d'exécution, Place de Paris, fort de Cormeilles (1877).

Service Historique de la Défense, 7 N 1873, projets de reclassement de l'enceinte de Paris et des forts, croquis joint à l'état d'armement du fort de Cormeilles, 17 janvier 1889.

Service Historique de la Défense, 7 N 1873, projets de reclassement de l'enceinte de Paris et des forts, Rapport de la Haute Commission des Places Fortes au sujet des principes à adopter dans la réorganisation des places fortes, 18 novembre 1899.

Service Historique de la Défense, 7 N 1877, travaux de déboisements forestiers pour le camp retranché de Paris, Note sur le ravitaillement en combustible-bois du Camp retranché de Paris, 12 novembre 1901.

Service Historique de la Défense, 23 N 16-18, Organisation générale et défense du camp retranché de Paris (1914-1918).

Service Historique de la Défense, 23 N 23, Organisation et répartition des positions et lignes de résistance du camp retranché de Paris, croquis et plans (1914-1918).

Service Historique de la Défense, 23 N 29, Etat des cantonnements occupés par les troupes de la Zone Nord à la date du 20 octobre 1914.

Service Historique de la Défense, 23 N 30, Travaux agricoles, compagnie de chasseurs forestiers (1914-1918).

Service Historique de la Défense, 23 N 31, Armement et munitions des forts de la zone Nord du CRP, novembre 1914, état du matériel du fort de Cormeilles.

Service Historique de la Défense, 23 N 36, Journal de la défense du fort de Cormeilles, du 14 octobre 1914 au 18 octobre 1915.

Service Historique de la Défense, 23 N 57, Organisation de la défense contre aéronefs du camp retranché de Paris (1914-1918).

Service Historique de la Défense, 23 N 72, *Note au sujet des opérations de mise en état de défense du Camp retranché de Paris effectuées par le service du Génie du 27 août 1914, date de la prise de commandement de M. le général Gallieni, au 15 avril 1915* (s.d.).

BIBLIOGRAPHIE

Actes du colloque Séré de Rivières. Epinal, 14-15-16 septembre 1995. Organisé par l'Association Vauban, Musée des Plans et Reliefs, Hôtel des Invalides, Paris. Paris : Association Vauban, 1999, 398 p.

Aide-mémoire à l'usage des officiers d'artillerie. Paris : éditions J. Dumaine, puis L. Baudoin et Cie, 1880-1887.

BARROS, Martin ; BERGER, Régis ; BROLLI, Antoine. *Les abris de combat : étude d'un élément standardisé des places fortes françaises en 1914*. Belfort : A. Brolli, 2005, 112 p.

BERTHIEU R., DUCOEUR G., HERBET O., POUPON C., RENAUX D. *Histoire de Cormeilles-en-Parisis*. Paris : Agence régionale d'édition pour les municipalités, 1982, 271 p.

BERTHIEU, René. *Les lieux dits de Cormeilles-en-Parisis*. Cormeilles-en-Parisis, s.d., 35 p.

BOURACHOT, André. *Le camp retranché de Paris. 1792-1940*. Paris : Bernard Giovanangeli éditeur, 2014, 331 p.

CHARVET, Marie. *Les fortifications de Paris. De l'hygiénisme à l'urbanisme, 1880-1919*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2005, 312 p.

COHEN, Jean-Louis ; LORTIE, André. *Des fortifs au périf. Paris, les seuils de la ville*. Ouvrage publié à l'occasion de l'exposition « Les seuils de la ville, Paris, des fortifs au périf », inaugurée le 23 janvier 1992 au pavillon de l' Arsenal. Paris : Picard éditeur, édition du Pavillon de l' Arsenal, 1991, 319 p.

DALLEMAGNE, François ; MOULY, Jean. *Patrimoine militaire*. Avec des photographies de Georges FESSY. Paris : éditions Scala, 2002, 326 p.

DELORME, Emile. *Histoire de Cormeilles-en-Parisis*. Paris : Le Livre d'histoire, 2005 [fac-similé de l'édition de 1907], 269 p.

DURET, Evelyne. *Regards croisés sur le XX^e siècle à Cormeilles-en-Parisis*. Paris : Editions des Ecrivains, 2003, 105 p.

FARION, Vincent. « La tuilerie de Cormeilles et la briqueterie Lambert », *La lettre blanche* n° 17, Cormeilles-en-Parisis / Musée du Plâtre, 2003, p. 10-12.

FARION, Vincent. « Il y a cent ans, la création de Lambert frères et Compagnie », *La lettre blanche* n° 31, Cormeilles-en-Parisis / Musée du Plâtre, 2008, p. 9-11.

Fortifications et patrimoine militaire en Île-de-France : mémoire, obsolescence, conservation, réutilisation ? Cahiers du CREPIF (Centre de Recherches et d'Etudes sur Paris et l'Île-de-France), septembre 1994, n° 48.

FOUAN, Charles de. *Aide-mémoire militaire à l'usage des officiers d'infanterie et de cavalerie*. Paris : J. Dumaine, 1844, 267 p.

GAUVRY, Yoann (dir.). *Sénart, forêt retranchée. Mémoires et traces de la Grande Guerre*. Paris : Office National des Forêts, 2008, 54 p.

GODET, Olivier. *Patrimoine reconverti, du militaire au civil*. Avec la collaboration du Service historique de la Défense. Paris : éditions Scala, 2007, 271 p.

Groupe d'histoire des forêts françaises. *Forêt et guerre*. Textes réunis et présentés par Andrée Corvol, Jean-Paul Amat. Paris : l'Harmattan, 1994, 325 p.

HANTRAYE, Jacques. « La famille Lambert de Cormeilles-en-Parisis : de la culture de la vigne à l'industrie du plâtre », *La lettre blanche* n° 28, Cormeilles-en-Parisis / Musée du Plâtre, 2007, p. 9-10.

HANTRAYE, Jacques. « La famille Lambert de Cormeilles-en-Parisis : de la culture de la vigne à l'industrie du plâtre (2) », *La lettre blanche* n° 29, Cormeilles-en-Parisis / Musée du Plâtre, 2008, p. 9-11.

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région d'Île-de-France [avec la collaboration de l'Association Vauban] ; [réd. par Martin BARROS sous la dir. de Jean-François PERNOT]. *Les fortifications en Île-de-France, constitution d'une base de données sur les ouvrages fortifiés, 1792-1944*. Paris : IAURIF, 1993, 209 p.

LEBOEUF, Jean. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. Paris : A. Durand, 1863-1870, 4 tomes.

LE HALLE, Guy. *Les fortifications de Paris*. Paris : éditions Horvath, 1986, 272 p.

LE HALLE, Guy. *Le système Séré de Rivières ou le témoignage des pierres*. Louviers : Ysec éditions, 2001, 223 p.

MOCH, Gaston. *Vue générale sur l'artillerie actuelle*. Paris : Berger-Levrault, 1895, 221 p.

ORTHOLAN, Henri. *Le général Séré de Rivières, le Vauban de la Revanche*. Paris : Bernard Giovanangeli éditeur, 2003, 921 p.

ORTHOLAN, Henri. *Le fort d'Issy, un patrimoine en devenir*. Paris : éditions Archibooks, 2010, 126 p.

ORTHOLAN, Henri. *La ligne Maginot : conception, réalisation, destinée*. Paris : Bernard Giovanangeli éditeur, 2012, 303 p.

PICON, Antoine (dir.). *La ville et la guerre*. Paris : éditions de l'Imprimeur, 1996, 237 p.

Quel avenir pour le patrimoine fortifié ? [Colloque, Lille, décembre 1992 / organisé par la Direction du patrimoine et le Conseil général du Nord]. Paris : Direction du Patrimoine, 1995, 169 p.

QUILLET SAINT-ANGE, A. *Le camp retranché de Paris*. Paris : Paul Oldendorff éditeur, 1882, 319 p.

ROBERT, Jacques. *Le fort de Sucy-en-Brie 1879-1881*. Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie, 1994, 31 p.

SARDAIN, Marie-France. *Défenses et sièges de Paris, 1814-1914*. Paris : Economica, 2008, 304 p.

TENOT, Eugène. *Les Nouvelles Défenses de la France. Paris et ses fortifications, 1870-1880*. Paris : Germer Baillière, 1880, 219 p.

TURCOT, Laurent. *Le promeneur à Paris au XVIII^e siècle*. Paris : éditions Gallimard-Le Promeneur, 2007, 427 p.

Travaux de défense autour de Paris. Fort de Corneilles. Réserves sur l'arrêté de comptes de l'exercice 1875. M. MARC, entrepreneur. Paris : Imprimerie centrale des chemins de fer, A. Chaix et Compagnie, 1876.

TRUTTMANN, Philippe. *La barrière de fer. L'architecture des forts du général Séré de Rivières (1872-1914).* Thionville : Gérard Klopp éditeur, 2000, 542 p.

VANDEVELDE, Louis. *Description des fortifications de Paris, ses moyens de défense et les attaques auxquelles cette capitale peut être exposée, avec un plan du camp retranché de Paris.* Bruxelles : imprimerie E. Guyot, 1870, 15 p.



Cellule pour plusieurs détenus, dans le bâtiment en béton aujourd'hui détruit qui se trouvait au sud de la caserne de la troupe.



Conseil régional d'Île-de-France

Unité société - Direction Culture-Tourisme-Sport-Loisirs
Service Patrimoines et Inventaire
115, rue du Bac - 75007 Paris
Tél. 01 53 85 59 93 / www.iledefrance.fr/patrimoines-inventaire

